

NUCLÉAIRE, LIGNITE OU TUNGSTÈNE...

FRAGMENTS DE LUTTES CONTRE LE JUS DE CE MONDE

BOIS LEJUC À BURE,

FORÊT DE HAMBACH
EN ALLEMAGNE,

MINE DE SALAU
À CONFLENS,
EN ARIÈGE...



- Janvier 2019 -

Toute reproduction est libre et fortement encouragée

TABLE DES MATIERES

- Editorial	p.4
- Chronologie de la répression à Bure et des actions directes en France (27.07.2006-06.12.2018)	p.6-12
- Retour sur la lutte à la fin des années 1980	p.13-15
- Face à la répression et nos faux-amis – fin juillet 2006	p.16
- Pluie de convoc' pour le saccage de l'hôtel-restaurant de l'Andra	p.17
- Lettre de Laura depuis la prison de Nancy	p.18-20
- Récit du procès des 3 inculpé.e.s au TGI de Bar-le-Duc (19.03.2018)	p.21-22
- Série de perquis' et d'arrestations à Bure et alentours (20.06.2018) [+ feux pour Loïc]	p.23
- Début du chantier de la voie ferrée – 28.10.2018	p.24

ANNEXES :

1. Lutte anti-THT - Affiche collée dans les Hautes-Alpes (09.2015)	p.26-27
2. Sur la lutte dans la forêt de Hambach contre la mine de lignite	
- Présentation	p.28
- Infos sur les incarcérations et la répression en général (11.2016-10.2018)	p.28-29
- Nous avons squatté Mannheim	p.30
- Chronologie d'actions directes contre la mine à ciel ouvert et ses défenseurs (oct.2015-oct.2018)	p.31-35
3. Conflens (Ariège) : Contre la réouverture de la mine de tungstène	p.36-37
- Sur l'incendie de la mine (avril 2017)	p.36
- La CGT et les chasseurs unis pour l'exploitation et l'industrie de guerre	
- Mine de Salau : Mine de mort (Affiche collée en Ariège)	p.37
- SOURCES & CONSEILS DE LECTURE	p.38

EDITORIAL

Le centre d'enfouissement de déchets atomique à Bure, dans la Meuse, nous donne à toutes et tous de multiples possibilités pour lutter d'une part contre cette poubelle nucléaire, mais plus globalement contre le nucléaire et toutes les entreprises et les humains qui y collaborent. Ce projet de l'Andra n'est qu'une facette de ce monde qui ne cesse d'avoir recours à toujours plus d'énergies pour faire fonctionner cette société du mieux possible. Cette énergie dévastatrice une fois utilisée a, comme tant d'autres, besoin d'une décharge. Et c'est bien sûr avec l'aval des institutions et politiques locaux de la Meuse, en échange de pots de vin pour la région, que ce projet écocide a pu avoir lieu là-bas. Bon nombre d'entreprises y prennent part, que ce soit le géant du BTP Vinci, mais encore Enedis (ancien EDF) et ses avatars de l'énergie. Les ingénieurs d'Ingérop et ses filiales permettent également la réalisation de cette décharge enfouie à des milliers de kilomètres de profondeur. La plupart d'entre elles sont présentes partout, ce qui permet d'étendre le conflit (cf le blog *lesmonstresdecigeo.noblogs.org*, qui donne de nombreuses infos sur les divers promoteurs et collaborateurs de ce projet). Ce n'est pas qu'à Bure que ça se passe, mais partout.

Des luttes contre les lignes THT dans le Cotentin ou dans les Alpes à celles contre les transports CASTOR de déchets radioactifs de Valognes à Gorleben, les constructions d'EPR et de nouvelles centrales disséminées sur le territoire, toutes ont ce dénominateur commun de lutter contre l'énergie atomique. Mais d'autres luttes contre ce monde énergivore émergent ici et là : à Couflens en Ariège, le projet de réouverture d'une mine de tungstène rencontre une hostilité en mots et en actes (cf Annexe III.), tandis que dans la forêt de Hambach, en Allemagne, les opposant.e.s au projet de mine de charbon occupent la zone, mènent des opérations de blocage et de sabotage du chantier de la société énergivore RWE (cf Annexe II). Comme d'autres entreprises qui se sont impliquées dans les expulsions de la forêt, cette dernière est prise pour cible aux quatre coins de l'Allemagne, partout où elles sont implantées. En Nouvelle-Calédonie, la société Le Nickel (SLN) prévoyait d'étendre la mine de nickel mais elle se heurte à une résistance farouche et déterminée d'une partie de la population locale. Bon nombre de Kanaks – notamment les plus jeunes – qui, contrairement aux chefs de la communauté ne demandent aucune compensation pour les arbres coupés et les terres expropriées, ne négocient pas la dévastation de l'environnement et luttent sans médiation contre la société minière et ses collaborateurs : à la dizaine de sabotages incendiaires qui ont sérieusement perturbé le fonctionnement de la mine en moins d'un an s'est ajoutée une opération de blocage de la porte d'accès par les opposant.e.s, empêchant ainsi les travailleurs d'œuvrer à ce projet écocide et mortifère : des centaines de personnes tiennent des barricades à l'entrée et se relaient jour et nuit pour paralyser son activité. SLN a finalement annoncé la fermeture de la mine mi-septembre 2018¹.

A l'heure où à Bure l'État et ses forces répressives multiplient perquisitions et arrestations d'opposant.e.s, les traînant ensuite devant les tribunaux, quadrillent et contrôlent la zone tout en distribuant à la pelle « interdictions de territoire » et « assignations à résidence », il est plus qu'urgent de désenclaver le conflit contre le projet CIGEO, de l'étendre partout dans l'Hexagone et au-delà.

A l'heure où une partie des opposant.e.s érige la destruction du mur de l'Andra en août 2016 dans le bois Lejuc comme principal symbole de la lutte (vantant son caractère d'action de masse et écartant de fait les multiples attaques nocturnes contre Enedis), on n'oublie pas que d'autres personnes sont poursuivies pour d'autres actions destructrices tout aussi belles et efficaces, notamment le saccage du labo de l'Andra ou encore de son hôtel-restaurant.

A l'heure où les opposant.e.s adoptent un discours exclusivement anti-rép' et une attitude de repli par peur de la répression, nous restons persuadé.e.s que la meilleure façon de rester uni.e.s et solidaires, c'est de continuer à informer des suites judiciaires contre les camarades et compagnon-ne-s, à lutter et à attaquer CIGEO, ENEDIS et ses

collaborateurs, à mettre des bâtons dans les roues de la machine énergétique qui alimente ce monde.

L'objectif principal de cette brochure est de se rappeler des actes offensifs contre les installations et (infra)structures de cette société nucléarisée et énergivore, afin de leur redonner un second souffle et de faire en sorte qu'ils se répandent.

Un texte (page 16) datant de juillet 2006, rappelle également à quel point nous devons enterrer toute théorie de composition, toute perspective de lutte menée aux côtés d'anti-nucléaires légalistes et citoyennistes. Qu'elles luttent de leur côté, sans mettre leur nez dans le conflit que nous menons. Nous voyons leur présence dans la lutte comme un problème de fond, car la représentation médiatique, la médiation et le respect des lois sont des choses inconciliables avec nos manières de lutter contre le nucléaire et cette société qui en a besoin.

Si nous luttons contre le nucléaire, c'est à la fois parce qu'il dévaste la planète et empoisonne le vivant, parce qu'il est un parfait outil de contrôle de la population aux mains de l'État, tout en étant la ressource idéale d'un monde qui produit toujours plus d'énergies pour satisfaire toujours plus de besoins (que la domination les appelle «renouvelables» (éoliennes²) ou non, peu importe.). Nos désirs de liberté sont incompatibles avec leur contestation démocratique. C'est pourquoi nous inscrivons notre lutte contre le nucléaire et toute autre ressource énergétique dans notre combat pour la liberté totale.

Quelques Bure à Mater



Marsanne (Drôme), 1er juin 2018

Note :

¹cf plus d'articles sur la lutte contre l'extension de la mine de nickel en Nouvelle-Calédonie : <https://attaque.noblogs.org/post/tag/societe-le-nickel-groupe-eramet>.

²Notons les beaux incendies de parcs éoliens dans plusieurs régions de France durant l'été 2018 : les premières flammes saccageuses dévorent une éolienne et endommagent une autre à Marsanne (Drôme) dans la nuit du 31 mai au 1er juin. Le sabotage, revendiqué sur le net (<https://nantes.indymedia.org/articles/41925>) aurait coûté plus de deux millions d'euros de dégâts à la société gestionnaire RES. Fin octobre, on apprend qu'elles n'ont toujours pas été remises en marche. Mieux, celle qui s'est fait cramer sa nacelle, les trois pales ainsi que le moyeu (hub), ne sera pas opérationnelle avant mars 2019! Ensuite, c'est une éolienne du parc des Monts d'Ain (Ain) qui est incendiée dans la nuit du 2 au 3 août (communiqué de revendication à lire ici : <https://nantes.indymedia.org/articles/42325>). Enfin, vendredi 28 septembre vers 8h30, un incendie détruit une machine du parc éolien de Sauveterre, situé près du col de Salettes sur les sommets de la Montagne Noire à près de 1 000 m. d'alt.

Au sujet des sabotages contre le projet CIGEO et ses « monstres »

Repère chronologique de la répression, mais aussi et surtout des actions directes et attaques dans le cadre de la lutte anti-nucléaire à Bure et ses environs :

27 juillet 2006, Bure (Meuse) : un millier de personnes a manifesté au cours du dernier week-end de juillet contre le projet d'enfouissement de déchets radioactifs, à l'occasion d'un festival intitulé « Décibels contre poubelle ». Dans la nuit de jeudi à vendredi, le laboratoire de l'Andra est attaqué. Six gendarmes ont été légèrement blessés lors des affrontements et un gardien du site a été plus sérieusement touché à la cheville. Malheureusement, quatre personnes sont arrêtées et poursuivies pour "violences aggravées", "dégradations" et "outrages". Le 1er août, elles sont condamnées à des peines de six à dix mois de prison avec sursis. "Trois des prévenus, originaires de l'ouest de la France, ont été condamnés à dix mois d'emprisonnement avec sursis assortis d'une interdiction de se rendre dans les départements de la Meuse et de la Haute-Marne pendant deux ans", selon le parquet. L'Andra a chiffré le préjudice au lendemain des dégradations à plus de 100.000 euros du fait de l'arrêt du chantier pendant une trentaine d'heures. Une somme exorbitante, finalement ramenée à 9.648,11 euros par le tribunal.

12 juillet 2013, Fromental (Haute-Vienne) : Areva est visée par un acte de sabotage de voies ferrées ayant entraîné le déraillement d'un train sur la commune, le jour même... de l'ouverture du musée de la mine Urêka. L'attaque anti-nucléaire est revendiquée auprès d'un journal local.

21 août 2012, Saint-Mihiel (Meuse) : sabotage d'un barrage. Trois portes d'un barrage de régulation de la Meuse ont été sabotées mardi soir. « Le ou les saboteurs ont dévissé les flexibles d'huile des énormes vérins hydrauliques qui commandent deux des trois portes du barrage ». Les gendarmes ont lancé une enquête La Meuse est surveillée car ses eaux en aval servent notamment au refroidissement de la centrale nucléaire de Chooz dans les Ardennes, qui doit être arrêtée dès que le débit n'est pas assez important.

Par ailleurs, il y a sept barrages en Meuse et vingt-et-un dans les Ardennes, le vidage de celui de MontMeuse n'a pas eu d'influence directe sur le reste du réseau car la centrale nucléaire utilise plusieurs bassins. Le débit de refroidissement du réacteur nucléaire n'a pas atteint sa cote d'alerte se stabilisant autour de 30 m³ par seconde prévient la direction du site sensible.

21 janvier 2013, Meuse (Lorraine) : un des pylônes métalliques de la ligne THT reliant la centrale nucléaire de Fessenheim à la région parisienne en passant par Nogent-sur-Seine, est abattu à l'aide d'une scie à métaux. Cette action est réalisée en solidarité avec la lutte antinucléaire du Cotentin (Chefresne).

3 avril 2014, Bessines-sur-Gartempe (Limousin) : entre minuit et deux heures du matin, une attaque anti-nucléaire se produit contre l'entreprise Areva. Les flammes, parties de la cantine du musée de la mine, provoquent des dégâts dans le musée. Par ailleurs, le faux plafond est touché et le réseau électrique est hors service.

Juin 2014, Toulouse : des tags sont posés sur le siège d'ERDF, tandis qu'une vingtaine de véhicules de l'entreprise ont leurs pneus crevés.

6 septembre 2014, Nancy : « Ils ont investi la ville sans crier gare », écrit le journal local. « Une soixantaine d'individus, tout de noir vêtus, cagoulés, a fait irruption ce samedi dans les artères commerçantes » du centre-ville. Pendant une trentaine de minutes, restaurant MacDo, banques et divers commerces sont souillés de tags et de jets de canettes de peinture. L'agence EDF est repeinte en noir à l'extincteur. Cette balade sauvage est une réussite puisque personne n'est interpellé.

Fin novembre 2015, Puy-Saint-Eusèbe (Hautes Alpes) : trois manifs sauvages et des actes de sabotage ont lieu contre le chantier de RTE (en charge du déboisement) : les travaux ont été perturbés à plusieurs reprises (véhicules en travers de l'accès au

chantier, troncs d'arbres déposés sur une voie d'accès...) et des dégradations ont été commises par deux fois (sucre dans les réservoirs d'huile d'engins de déboisement, dégradations sur deux tracteurs THT sur lesquels ont par ailleurs été peintes les inscriptions « *RTE dégage, THT collabo* »).

Décembre 2015 : à l'occasion du sommet de la COP21 à Paris, censé « lutter contre le réchauffement climatique », cinq voitures d'EDF partent en fumée à **Toulouse**. A **Ivry-sur-Seine (91)**, la devanture du siège d'EDF est repeinte à l'huile de vidange et à **Lille**, l'agence EDF du centre-ville est recouverte d'un tag « Ni nucléaire, ni CO2 », tandis qu'un peu plus loin une agence BNP Paribas se fait péter ses vitres.

9 décembre 2015, Châteauroux-les-Alpes/L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes) : des dizaines de personnes s'opposant au chantier de lignes à très haute tension Haute-Durance bloquent la RN 94. Cette action vise à empêcher le passage d'un convoi exceptionnel transportant des pièces destinées au chantier de rénovation électrique de RTE. Le porte-parole de la filiale d'EDF déplore dans le même temps « la multiplication des provocations et des actions irresponsables [de ces dernières semaines] » de la part des opposant-e-s. Des engins de chantier d'entreprises locales du BTP sont sabotés

25 juin 2015, près de Bure : un site de mesure de l'ANDRA est attaqué par quelques noctambules déterminé-e-s. Plus précisément, « un site contenant plusieurs installations électriques et un puit destiné à analyser l'état de la roche et de la nappe phréatique a été saccagé. Le puit a été forcé puis bouché au béton, et toutes les armoires ont été fracturées et détruites par la rage de celles et ceux qui ne veulent pas attendre l'épuisement des recours légaux pour attaquer ce projet. Attaquons les infrastructures du pouvoir où qu'il se trouve, en Meuse comme ailleurs. Contre Cigéo et son monde, résistance et sabotage ! »

Début août 2015, Bar-le-Duc : la façade du Palais de Justice est taguée dans la nuit du 10 au 11 août : « LA JUSTICE NIQUE SES PAIRS ». Quelques nuits plus tôt, c'est la façade de la Préfecture qui avait été recouverte de tags.

3 septembre 2015, Bar-le-Duc : au petit matin, les habitant-e-s découvrent de nombreux slogans partout en ville. Les trois inscriptions « CREVE LONGUET », « FEU AU CG » et « NIK l'ANDRA » ainsi que le symbole de l'Anarchie sont taguées sur un des murs du conseil départemental. La permanence PS est également recouverte de tags.

19 juin 2016, Mandres-en-Barrois : début de l'occupation du Bois Lejuc appartenant désormais à l'Andra (avec la collaboration de l'ONF). L'agence nationale de gestion des déchets nucléaires, en charge de la construction de Cigéo, le futur centre de stockage souterrain, souhaite y bâtir ses installations de surface, et notamment ses puits d'extraction. Elle y avait débuté des travaux préparatoires de protection du terrain.

3 juillet 2016, Bar-le-Duc : au cours de la nuit a lieu un « raid nocturne » anti-nucléaire en ville. Pas moins d'une vingtaine de tags recouvre un local religieux, une agence bancaire et une voiture d'une filiale d'EDF, notamment dans le secteur de la rue Rousseau. L'agence de L'Est Républicain place Reggio ou encore d'autres commerces du boulevard La Rochelle sont aussi pris pour cible. A travers ses slogans sont principalement visés la police, l'Andra et les deux politicards du coin Bertrand Pancher (centre-droit) et Gérard Longuet (sénateur LR), tous deux favorables et même promoteurs du projet CIGEO. Pour rappel, certain-e-s militant-e-s de la Maison de la Résistance tiendront à se dissocier publiquement de cette action à travers la presse locale.

7 juillet 2016, Mandres : expulsion « manu-militari » des occupant-e-s du Bois Lejuc par les gendarmes.

16-17 juillet 2016, Mandres : « le bois Lejuc, près de Bure, a été le théâtre d'une véritable guérilla rurale », d'après la presse locale. Environ 300 personnes se sont affrontées aux gendarmes pendant plusieurs heures. Réoccupation du Bois Lejuc en fin de journée. Bilan : cinq personnes blessées et quatre placées en GAV.

11 août 2016, Toulouse : au cours de la nuit, les pneus de plusieurs véhicules de « Réseau Transport Electricité » et d'un véhicule de la SNCF, qui entre autres tares, convoite les déchets nucléaires, sont crevés. L'action est revendiquée en solidarité avec les individu.E.s qui se battent contre la poubelle nucléaire à Bure.

14 août 2016, Bure : au départ de la manif d'environ 400 personnes, la porte d'entrée de la mairie est fracturée et le sas d'accueil est recouvert de peinture. Alors que des journaflics de l'Est Républicain s'entretiennent avec un militant anti-Bure, tout en suivant le cortège, un véhicule du journal, laissé en bordure de route, est sérieusement dégradé. Des jets de pierres ont fracturé le pare-brise et les deux vitres latérales. Les quatre pneus de la voiture sont également crevés, alors qu'un des rétroviseurs est explosé. En début d'après-midi, le mur érigé par l'Andra au bois Lejuc est démoli à coups de masse, de barre à mine, de bélier et de pioche. Les pans de l'enceinte de béton avec lesquels l'agence a fortifié son chantier tombent les uns après les autres. Pour « *sécuriser le site dont elle est propriétaire* », l'Andra avait d'abord planté une double rangée de piquets et de barbelés, qui a été arrachée et cisailée il y a moins de deux mois lors du début de l'occupation de la forêt. Les occupant-e-s du bois Lejuc en ont fait des barricades grâce auxquelles la forêt a pu être tenue trois semaines. De plus, un bâtiment préfabriqué de l'Andra est réduit en cendres dans la forêt, au milieu d'un stock de tubes de forage et de cloisons de béton prêtes à être posées. Par ailleurs, un hélicoptère de la gendarmerie qui survolait la manif a été la cible d'une demi-douzaine de tirs de fusées d'artifice. Les projectiles n'ont pas touché l'appareil mais ils l'ont contraints à l'atterrissage.

Une nuit de novembre 2016, Toulouse : une bagnole d'EDF est incendiée. Certainement « une volonté de vengeance face aux crasses multiples de cette entreprise : des coupures d'élec chez celles et ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas payer à sa participation active à l'industrie nucléaire... ».

6 février 2017, Berlin (Allemagne) : un véhicule diplomatique de l'ambassade de France est incendié à « Willmannsdamm » dans le quartier berlinois de « Schöneberg ». Dans leur communiqué de revendication, les incendiaires de la *FAI – Cellule « Rémi Fraisse »* tiennent au fait de mentionner en partie la lutte « de compagnon-n.es anonymes contre la poubelle nucléaire de CIGEO dans la forêt de Bure ».

18-19 février 2017, Bure : au cours d'un « week-end de résistance à la poubelle nucléaire », des affrontements avec les gendarmes font 20 personnes blessées dans les rangs des opposants. De plus, l'écothèque de l'ANDRA est attaquée : 500 m de clôtures sont saccagées, le portail électronique est HS, véhicules et baies vitrées sont endommagées par des lancers de pierre, des façades sont abîmées. Les dégâts sont chiffrés entre 150 000 € et 200 000 €.

18 mai 2017, Mandres-en-Barrois : des échauffourées ont lieu devant la mairie à la suite de la délibération du conseil municipal, entérinant définitivement le projet CIGEO. A **Rennes**, un utilitaire Enedis s'enflamme pour l'anniversaire de l'incendie de la bagnole de keufs du quai Valmy, « en solidarité avec Kara et Krem ».

23 mai 2017, Mandres-en-Barrois : selon la préfecture de la Meuse, une trentaine d'individus cagoulés s'est spontanément attaquée à une patrouille de gendarme en leur jetant des projectiles et en incendiant une barricade. Un véhicule de gendarmerie perd une vitre à la suite de jets de pierres.

30 mai 2017, Grenoble : vers 3h, douze véhicules d'Enedis sont cramés sur le parking de l'entreprise rue du Vercors. Parmi eux, on dénombre de nombreux camions de l'entreprise énergétique. Le communiqué sur internet dit, entre autres : « Les entreprises les plus mortifères se vétissent stratégiquement de nouvelles parures. Suez devient Engie, Vinci devient Indigo, ERDF devient Enedis. Ce goût pour l'apparence ne trompe plus que les mirauds. Dans un monde où la communication falsifie tout, exhibons franchement les responsables du désastre organisé. ERDF travaille à

l'électrification constante de nos territoires. ERDF se déploie entre chaque site de production et foyer de consommation. C'est ce réseau, ce maillage de cables qui branchent les êtres humains sur les barrages, les éoliennes, le photovoltaïque, les centrales nucléaires ».



9 juin 2017, Crest (Drôme) : Les locaux d'Enedis sont incendiés. Les bureaux et locaux techniques de l'entrepris sont complètement détruits. La *Konspiration d'Individualités Complices et Kaotiques (K.I.C.K.)* revendique ce sabotage incendiaire sur internet et détaille la méthode à laquelle elle a eu recours : « nous avons pénétré dans l'enceinte du bâtiment ENEDIS à Crest, fournisseur de l'énergie qui permet notamment à ce monde de merde de tourner. Nous avons déversé 10 litres d'essence à l'intérieur et allumé avec des feux à mains (avoir un plan B au cas où les feux à mains seraient défaillants). 10 litres d'essence ça fait un sacrée souffle. Quand on a repassé la grille, le bâtiment était en proie aux flammes ».



20 juin 2017, Bure : en milieu de journée, une dizaine d'individus cagoulés et muni de bâtons dérobo du matériel sur un chantier en cours appartenant à une entreprise de BTP indépendante de l'Andra, maître d'ouvrage du projet CIGEO : une caisse à outil, une pince, plusieurs dizaines de mètres de câbles en acier de type élingue ont été volés sans que les ouvriers n'aient pu, sans se mettre en danger, y résister. A l'arrivée des militaires déployé à la suite de ce pillage de chantier, une quinzaine d'encagoulés, armés de bâtons et parfois de boucliers, ont élevé une barricade à 200 mètres environ avant l'entrée du bois Lejuc. Le soir-même, vers 21h, une vingtaine de personnes cagoulées investit le centre de Mandres-en-Barrois, « dont le maire est victime depuis plusieurs semaines d'action d'intimidation sur sa famille et de dégradations sur ses biens », précise la presse locale.

21 juin 2017, Bure : saccage du restaurant des nucléocrates de l'ANDRA et tentative de mise à feu. A l'aube, des hibou-x-es ont rendu visite à l'hôtel-restaurant trois étoiles du laboratoire de l'Andra. Une barricade de pneu a été enflammée en amont. Se rendant compte que la porte était grande ouverte, plusieurs personnes eurent vite fait de se retrouver à l'intérieur et d'y casser les vitres, le bar avec les précieuses bouteilles d'alcool. Tandis que l'alarme résonnait allégrement et que le chaos régnait dans cet espace aseptisé, d'autres joyeux bandits démolissaient les habituelles barrières autour de ce fameux hôtel qui accueille régulièrement toute la pourriture des nucléocrates. François Maltrud, le gérant de l'hôtel-restaurant n'a que ses yeux pour pleurer : *« Ils ont bousillé la machine à café, tous les verres qui ont été pendus ont été détruits, les tables dans le restaurants, les tables des terrasses, les fûts de bière aussi : ils avaient ouvert tous les robinets et tout coulait à flot, partout. Et surtout, ils ont épandu une bouteille et demi d'essence qu'ils ont allumé. Si on compte tout : les planchers, les peintures, les vitres et tout, c'est plusieurs dizaines milliers d'euros ».*

En épluchant la presse locale, on apprend que l'établissement est ouvert depuis trois ans et qu'il emploie sept personnes. Il avait déjà été pris pour cible par des jets de peinture.

15 août 2017, Bure : lors d'une manifestation contre le projet CIGEO à laquelle prennent part entre 300 et 1000 personnes, des affrontements éclatent avec les gendarmes. Ces derniers n'hésitent pas à avoir recours au canon à eau, ainsi qu'à des grenades assourdissantes et gaz lacrymogène. La préf' annonce que deux gendarmes mobiles ont été blessés par un *« engin artisanal lancé par les opposants »*. Du côté des opposants, on dénombre *« six blessés graves »*, ainsi qu'une *« trentaine de blessés légers »*.

17 août 2017, Bar-le-Duc : au cours de la nuit, plusieurs voitures d'ENEDIS sont brûlées sur le parking de l'entreprise. *« Notamment pour le lien que cette entreprise entretient avec le projet CIGEO, l'enfouissement des déchets radioactifs à Bure étant une étape nécessaire vers une production toujours plus grande d'énergie nucléaire. Mais aussi pour toute la merde qu'elle représente, comme les compteurs linky, les coupures d'électricité chez celles et ceux qui peuvent pas payer, la course au profit [...] Nous pensons qu'il n'y a pas besoin d'attendre d'être beaucoup et faire masse pour attaquer, qu'il est aussi possible de le faire à quelques un-e-s, les possibilités sont différentes, mais pas moins réjouissantes [...] »* dit le communiqué de revendication, signé « des anarchistes ».

20 septembre 2017, Bure et ses environs : série de perquisitions dans le cadre d'une enquête sur les dégradations commises à l'Hôtel- restaurant du site de l'Andra en juin dernier.

22 septembre 2017, Rennes : en réponse aux perquisitions à Bure, une voiture d'EDF est incendiée près du centre EDF situé près de la DGSi et de la chambre d'agriculture. *« A côté on pouvait lire : STOP AUX PERQUIS A BURE NIC LE NUC Solidarité avec la lutte de Bure, et les camarades qui subissent la répression, PAS TOUCHE A BURE ! »* dit le communiqué.

27 septembre 2017, Villefranche-sur-Saône : un feu de détritus se propageant à un transformateur nécessite l'intervention d'un agent d'Enedis au milieu de la nuit. Alors

que le technicien est occupé à réparer les dégâts, son véhicule utilitaire s'enflamme en quelques secondes.

24 octobre 2017, Limoges : vers 1h, vingt-et-un véhicules de l'entreprise ENEDIS, basée avenue de l'avenue la Révolution, sont incendiés. Parmi eux, des fourgons, des véhicules utilitaires, et des voitures destinées à la revente.

25 septembre 2017, Besançon (Doubs) : lors d'une petite balade nocturne, le siège d'Enedis est pris pour cible. Des œufs de peinture et quelques tags colorent la façade, dont : « Enfouissons CIGEO » et « Solidarité avec la lutte anti-CIGEO à Bure ».

Début décembre 2017, Rouen et Montpellier : Les agences EDF sont taguées en solidarité avec la lutte antinucléaire à Bure. A Rouen, l'agence est aspergée de peinture violette à l'extincteur, traçant un « Bure » sur murs et vitrines. A Montpellier, un tag « Stop Bure » vient compléter le contenu des affiches collées sur les vitres.

22 février 2018, Bure : dès 6h15 du matin, pas moins de 500 gendarmes pénètrent dans le bois Lejuc, à côté de Bure, et procèdent à son expulsion. Un communiqué nous apprend que le soir-même de cette expulsion, « des barricades sont érigées, les forces de l'ordre attaquées et leurs amies les journalistes aussi. « Toutes les vitres de la mairie on volé en éclats, nous espérons d'ailleurs que cette nouvelle ventilation n'empêchera pas Lecornu [politicien LREM, secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, alors ministre de l'écologie] de venir à la mairie de Bure comme il devait le faire aujourd'hui [24 février 2018]. Solidarité avec toutes les interpellées et les armoires ayant finit leurs vies en barricades.

23 février 2018, Toulouse : alors que « l'État [décidait] de montrer les muscles et de déloger les dizaines de hiboux qui ont investi la forêt du bois Lejuc à Bure (Meuse) » à l'aube du jeudi 22 février, plusieurs vitres du siège toulousain d'ENEDIS volent en éclats durant la nuit. Le communiqué décrit la méthode : « Nous avons laissé notre rage exploser et une dizaine de cailloux a volé à travers leur vitres. Un peu de peinture est aussi venu égayer leur mornes façades. Pour un monde sans radiations ».

1er mars 2018, Besançon (Doubs) : le siège d'ENEDIS, situé à l'angle de l'avenue Gaulard et de la rue Bersot, se fait exploser plusieurs vitres au cours de la nuit. Les murs et la façade sont souillés à la peinture. Un message est également laissé à la bombe de peinture : « ENTERRONS LES NUCLEOCRATES ». Le communiqué se conclut par : « contre la militarisation de Bure et de ses environs. contre destruction de forêt pour y enfouir poubelle nucléaire. solidarité avec les Hiboux. contre le nucléaire et toute la merde que ça produit.

9 mars 2018, Pamiers (Ariège) : vers 3h30 sur le parc de GRDF, deux voitures de service sont réduites en cendres, tandis qu'une troisième est endommagée par la propagation des flammes. La volonté de détruire ne fait aucun doute, puisque « *le feu a été déclenché par des cubes à barbecue, placés sous les pneus. De là, l'incendie s'est ensuite propagé au réservoir* ».

26 mars 2018, Montreuil (93) : une voiture ENEDIS pour Linky est incendiée rue de Paris dans la nuit. Des « Briquets intelligents » revendiquent ce sabotage incendiaire : « Société nucléarisée, déchets radioactifs dans l'air, l'eau et la terre. Société du contrôle, espions intelligents dans les maisons, tout connecté, mesuré, surveillé. [...] Solidarité avec la lutte de Bure contre la poubelle nucléaire et son monde ».

19 mai 2018, Albertville (Savoie) : le site technique d'EDF de la plaine de Conflans est saccagé durant la nuit. Les intrus ont pénétré dans un bâtiment situé en dehors du périmètre sécurisé et ont tout saccagé à l'intérieur. Du matériel et des engins ont été détruits. Un véhicule élévateur a même été hissé avec un treuil jusqu'à une hauteur de 10 mètres, avant d'être lâché au sol. Il n'y a eu aucun vol.

14 juin 2018, Saint-Etienne (Loire) : plus de quarante véhicules d'Enedis sont immobilisés. Au cours de la nuit, les pneus de 43 véhicules sont crevés sur le parking de

l'entreprise.

16 juin 2018, Bar-le-Duc : une manifestation contre le projet CIGEO rassemble entre 2000 et 3000 personnes. Au bout d'une demi-heure de déambulation, les tags fleurissent sur les murs du centre-ville. « Sur le quai Sadi Carnot, l'expert foncier et géomètre « Mangin », sous-traitant de Cigéo, perd toutes ses vitrines. Parmi les autres entreprises endommagées, on décompte celle de BTP Eiffage, bétonneur du futur centre de déchets nucléaires. Sa façade est recouverte de tags. Plus loin, sur le boulevard de la Rochelle, une agence interim voit son intérieur saccagé, en plus de se faire taguer et briser ses vitrines. Un institut de beauté est également repeint de slogans divers. deux agences bancaires se prennent également des coups: la flicaille déboule à toute berzingue pour protéger l'agence du Crédit Agricole. Fumis et caillasses volent alors sur les cordons de flics, qui répliquent à coups de tonfas et de lacrymo. » (source : blog « Sans Attendre Demain »)

24 août 2018, Berlin: une voiture d'Eurovia-Vinci est incendiée. Voici ce que dit le communiqué : « [...] nous envoyons force et solidarité à l'intérieur de la prison française de Nancy-Maxéville. Loïc, nous sommes vachement furieux que les flics aient pu t'arrêter et de nos pensées, nous sommes à tes côtés. Nous espérons que tu puisses échapper aux troupes de flics au flair aussi longtemps que tu l'estimes nécessaire et juste. C'était très courageux de prendre la décision de rejoindre la clandestinité. Nous continuerons à suivre ce qui se passe là-bas, également contre tou-te-s les autres compagnon-ne-s de Bure. »

27 septembre 2018, Bure : une opération des gendarmes a lieu à l'ancienne gare de Lunéville : contrôles de véhicules et coups de pression. Cinq personnes finissent en garde à vue.

30 septembre 2018, Besançon : au cours de la nuit, les bureaux d'Ingérop sont visités, des tags apposés sur les murs et les portes. La serrure d'une d'entre elles est bouchée à la colle. Par ailleurs, cinq véhicules de l'Office National des Forêts se retrouvent à plat, tandis que leurs pare-brises sont tagués : « NIK L'ANDRA; ACAB; NO CIGEO; SOLIDARITE AVEC HAMBACH... »

12 octobre 2018, Besançon : entre 3h et 5h du matin, deux véhicules appartenant à Enedis sont incendiés. Un camion rempli de matériel d'intervention et un véhicule utilitaire sont totalement brûlés. **Le 16 octobre**, un camion de la société est de nouveau incendié rue Trémolières.

12 octobre 2018, Tréveray (Meuse) : la maison de Denis Stolf, maire et président du Clis (comité local d'information net de suivi de Bure) est taguée d'un « vendu » et « mafia » en raison de sa prise de position favorable au projet CIGEO.

16 octobre 2018, Bar-le-Duc : une centaine de flics est présente pour encadrer le procès de treize personnes inculpées dans diverses affaires liées à la lutte anti-CIGEO. Les verdicts sont attendus pour le 13 novembre (Lire l'article « Bure : 13 procès et le tribunal évacué » sur Manif-Est.info).

6 décembre 2018, Foix (Ariège) : trois incendies simultanés frappent des sites d'Enedis. Sur celui de la rue du 19-Mars-1962, quatre voitures sont détruites et une autre endommagée. De l'autre côté de la rue, les incendiaires se sont attaqués au bâtiment abritant la direction de l'entreprise : après être entrés par une porte latérale, ils ont fait flamber l'ensemble du rez-de-chaussée, où se trouve le plateau téléphonique. Enfin, rue de l'Alse, c'est un bâtiment abritant des poids lourds, dont une nacelle neuve, qui est la proie des flammes. Au total, un hangar, le rez-de-chaussée de la direction, quatre poids lourds, six véhicules légers ont été cramés (et deux autres endommagés par les flammes). Le 13 décembre, un communiqué revendique ce triple incendie, dans lequel il est dit : « En solitaires, nous écumons la nuit, vêtus comme elle, de manteaux noirs derrière des yeux qui scintillent. Son obscurité nous enveloppe jusqu'au terrain du crime. Un briquet dans la poche. Des bouteilles d'essence dans le dos. Des corps prêts pour le jeu du chaos ».

Retour sur la lutte contre l'enfouissement des déchets radioactifs à la fin des années 1980

A l'occasion du débat public sur le projet d'enfouissement de déchets radioactifs Cigéo, la lutte antinucléaire refait parler un peu d'elle. Ce projet est prévu à Bure, petite commune située à la limite entre la Meuse et la Haute-Marne. A priori, cette région faiblement peuplée et irriguée financièrement depuis vingt ans par le nucléaire ne semble pas être un terrain bien fertile pour la lutte contre la grosse poubelle nucléaire.

Si l'Andra s'y est installée, c'est d'ailleurs justement pour ça. Parce qu'elle sentait bien qu'ici, elle risquait peu de se heurter à une forte résistance.

En 1989, un rapport de l'administrateur du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) disait ceci : *« Il apparaît de plus en plus que la contrainte principale dans ce domaine [l'enfouissement des déchets radioactifs] est la capacité de la population locale à accepter le principe de stockage, beaucoup plus que les avantages techniques relatifs des différents types de sols (granit, schiste, argile, sel). Dans ces conditions, il semble indispensable que le choix du site soit fait rapidement par les pouvoirs publics pour éviter toute cristallisation de l'opinion publique sur des projets dont trois sur quatre seront en tout état de cause abandonnés. Pour ce choix, le souci d'éviter un phénomène de rejet relayé au niveau national, comme ce fut le cas en son temps pour le projet de centrale nucléaire à Plogoff, doit être un critère majeur. »* Si le CEA fait une telle analyse en 1989, c'est que l'enfouissement des déchets radioactifs a déjà été l'objet d'une importante mobilisation à la fin des années 1980.

La première solution industrielle promue par les nucléocrates pour se débarrasser de leurs déchets consistait à les déverser dans les océans. Dans les années 1970, des traités internationaux viennent fortement limiter l'utilisation de cette technique. Dès lors, l'enfouissement à plusieurs centaines de mètres en profondeur des déchets radioactifs devient la seule « *solution* » que propose l'industrie nucléaire pour « *évacuer* » les déchets qu'elle produit. Il lui faut alors absolument mettre en place ce projet. En effet, il est inimaginable pour l'industrie nucléaire de continuer à se développer sans pouvoir affirmer qu'elle maîtrise la gestion de ses déchets.

1987, annonce des projets et premières mobilisations

Le 18 mars 1987, quatre régions sont sélectionnées par l'Andra pour étudier la possibilité d'y implanter un dépôt géologique de déchets radioactifs. Ces quatre sites se trouvent au-dessus de formations géologiques différentes. Il s'agit de l'argile dans l'Aisne, du sel dans l'Ain, du schiste dans le Maine et Loire et du granite dans les Deux-Sèvres. Au Bourg d'Iré, dans le Maine et Loire, et à Neuvy-Bouin, dans les Deux-Sèvres, une lutte importante contre le projet de l'Andra eu lieu de 1987 à 1992. Celle-ci prend de nombreuses formes. De la mobilisation des élu.e.s à l'affrontement avec les forces de l'ordre. Des manifestations au sabotage des forages. De la signature de pétition aux barricades.

Au lendemain de l'annonce du choix des sites, des groupes anti-déchets se forment. Et en mai 1987 a lieu la première coordination entre des collectifs constitués dans les quatre régions choisies par l'Andra. Plusieurs manifestations regroupant plus d'un millier de personnes ont lieu à Segré dans le Maine et Loire. Durant l'été, de nombreux conseils municipaux se prononcent contre le projet d'enfouissement. Les premières prospections sont perturbées pendant plusieurs jours. Dans les Deux-Sèvres, l'Andra installe des locaux à La Chapelle Saint Laurent. Le maire met alors à disposition des opposant.e.s le terrain situé en face de celui de

l'Andra. Une caravane y est installée, depuis laquelle les allées et venues des employé.e.s de l'agence ainsi que les visites qu'elle reçoit sont observées. En août, les locaux de l'Andra sont visités et l'ensemble des documents qui s'y trouvent subtilisés. Cinquante tonnes de granit dont l'Andra vante tant les mérites sont déposés devant ses portes.

1988, la lutte continue

Début mars 1988, la Coordination anti-déchets de l'Anjou édite le premier numéro de « *L'Anti-Déchets* ». Ce journal est tiré à 16 000 exemplaires, qui sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres du secteur. Plusieurs numéros suivent avec des tirages encore supérieurs. Des réunions d'information se tiennent régulièrement. Le 19 mars, pour l'anniversaire de l'annonce du projet, huit tonnes de déchets ménagers sont déversés devant les locaux de l'Andra gardés par des gendarmes mobiles armés de grenades lacrymogènes et de FAMAS. Des rencontres entre les collectifs des quatre régions françaises où l'Andra tente d'enfouir des déchets ont lieu régulièrement lors de réunions de coordination ou de grandes fêtes. Des échanges ont également lieu avec des groupes espagnols confrontés au même problème. En 1988, l'Andra acquiert quatre hectares de terre à la Gâtine près de Neuvy-Bouin. Quelques jours plus tard, quatre cent personnes s'y retrouvent pour les remettre en culture.

1989, la bataille se durcit

Au printemps 1989, c'est au Bourg d'Iré que l'Andra achète des terres. Comme à la Gâtine, la remise en culture est l'occasion d'un grand rassemblement de plusieurs milliers de personnes durant l'été 1989. Le 3 septembre, on compte 15 000 personnes rassemblées à Neuvy Bouin et le 17 septembre 10 000 à la grande fête de l'Anjou sans déchets radioactifs à côté de Segré. Le 12 décembre, un escadron de gendarmes mobiles accompagné de blindés arrive à proximité de Neuvy-Boin. Repérés par les rondes de surveillance en place depuis un moment, les gendarmes mobiles sont attendus sur la route par 500 personnes. Le face à face dure un petit moment et finalement les forces de l'ordre rebroussement chemin. Le préfet qui a ordonné aux gendarmes de faire demi-tour est démi de ses fonctions quelques jours seulement après avoir été nommé. Dans les Deux-Sèvres, ni l'armée ni l'Andra n'arriveront jamais jusqu'au terrain convoité.

Le lendemain, 250 gardes mobiles arrivent au Bourg d'Iré et occupent le terrain de la Gibaudière. Rapidement, 400 opposant.e.s se regroupent et s'affrontent aux gendarmes. Cinq d'entre eux sont blessés. Le soir même, le local de l'Andra à Segré est mis à sac par une cinquantaine de personnes. Le 14 décembre, la route de la Gibaudière est bloquée par des voitures, de vieux engins agricoles et de la paille. Les barricades sont enflammées. Par ailleurs, le terrain de l'Andra est grillagé et un fossé est creusé tout autour. Le 15 décembre, trois véhicules d'une entreprise sous-traitante de l'Andra sont incendiés. Des affrontements ont lieu toute la journée. Le samedi 16 décembre a lieu une « *manifestation de la honte pour le respect de la démocratie* » qui rassemble plusieurs milliers de personnes sous une pluie battante. 800 gendarmes mobiles sont présents. Un agriculteur est gravement blessé au visage par un tir tendu de grenade lacrymogène. La préfecture dénombre l'utilisation de 1500 grenades lacrymogènes à la Gibaudière pendant cette semaine dont la moitié en une seule heure le 16 décembre.

Dans la Bresse, le 19 décembre, 30 000 litres de lisier sont épandus sur le terrain acheté par l'Andra. Les routes d'accès sont barrées par des peupliers et cinq camions de laiterie. Une affiche est imprimée à 5000 exemplaires avec pour message « *Déchets nucléaire = démocratie bafouée* ». Le 21 décembre, de légers affrontements ont lieu à la Gibaudière. Des sacs de souffre sont enflammés autour

du terrain pour enfumer les militaires qui l'occupent. Le 22 décembre, un semi-remorque de l'entreprise sous-traitante de l'Andra, Hervé, brûle. Le 23 décembre, 350 opposant.e.s organisent une action péage gratuit entre Nantes et Angers. Le 26 décembre, 200 personnes barrent trois routes et un chemin autour du site de la Gibaudière. Sur une des barricades, on peut voir un panneau « *Attention explosif* ». Une tranchée est creusée dans la route et une dizaine de poteaux électriques sont couchés en travers. Le 27 décembre, un camion de 38 tonnes de l'entreprise Hervé est incendié. Le 29, celle-ci annonce qu'elle renonce à travailler pour l'Andra et qu'elle désire quitter la région. La préfecture réquisitionne son matériel de forage. Alors que les petits commerces refusent d'approvisionner les gendarmes qui occupent la zone, des pressions sont faites sur les supermarchés pour qu'eux aussi arrêtent de ravitailler les militaires. Le 30 décembre, 10 tonnes de fumier sont déversés devant une grande surface qui vend de la nourriture aux gendarmes mobiles. Ce même jour, la ligne TGV voisine est occupée pendant quelques heures.

1990, moratoire et arrêt des travaux

Le 1er janvier 1990, 2500 personnes se regroupent à la Gibaudière. Le 6, 300 opposant.e.s investissent un train pour aller manifester devant le ministère de l'industrie à Paris. Il.le.s sont accueilli.e.s par 300 policiers qui les empêchent de sortir de la gare et les remettent dans un train pour Angers où il.le.s sont accueillis par 200 personnes. Tout le monde part en manifestation. Le 11 janvier, des affrontements ont lieu à Segré autour d'un convoi de matériel de forage escorté par des gendarmes. Dans la soirée, des boulons et des pavés sont lancés contre la sous-préfecture et les gendarmes qui protègent le bâtiment, qui répondent à coups de lacrymogène. Le 17 janvier, un transport de cailloux et les gendarmes qui l'accompagnent sont attaqués par une centaine de manifestant.e.s au Bourg d'Iré. Le 20, 15 000 manifestants défilent à Angers. Toutes les mairies du Segréen affrètent des cars pour aller à la manifestation. Finalement, les travaux de forage sont suspendus le 23 janvier sur les quatre sites. Le 4 février, 10 000 personnes se rassemblent à la Gibaudière et un moratoire sur les prospections pour un stockage géologique est décidé le 9.

Aujourd'hui, le récit de cette lutte oubliée résonne avec celle qui se mène à Notre Dame des Landes. Diversité des moyens d'action, détermination sans faille et une certaine radicalité dans l'action directe. Assurément la lutte contre l'enfouissement des déchets radioactifs de la fin des années 1980 est une victoire. Certes pas définitive puisque l'Andra envisage aujourd'hui d'enfouir ses déchets mortifères dans le sous-sol de Bure. Mais une victoire tout de même. Ainsi, afin d'éviter un élargissement de cette lutte vers une remise en question du nucléaire, l'État a utilisé des moyens colossaux en arrosant de millions d'euros la Meuse et la Haute-Marne depuis plus de quinze ans. Et aujourd'hui, c'est contre un projet implanté dans une région dont l'économie dépend des perfusions financières du nucléaire qu'il nous faut lutter. Peut-être trouverons-nous dans le souvenir de la lutte de la fin des années 1980 de quoi nous inspirer...

All Nucleocrats Are Bastards !

[Article publié dans le numéro 233 de Courant Alternatif d'Octobre 2013 dans le cadre de la lutte contre l'enfouissement de déchets nucléaires à Bure.]

Il y a environ douze ans, la répression d'État s'abattait déjà lourdement sur les personnes qui s'opposaient sans médiation contre le projet de déchetterie nucléaire à Bure. Déjà, à l'époque, les associations écologistes citoyennes du cru se désolidarisaient publiquement d'une partie des opposant-e-s, à la suite d'une action incendiaire contre le laboratoire de l'agence de l'Andra un jour de conflit de fin juillet 2006.

ATTAQUE CONTRE LE LABORATOIRE D'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS À BURE

Le 27 juillet 2006, dans le cadre d'une semaine d'agitation citoyenne à Bure (Meuse) contre ce laboratoire d'enfouissement de déchets nucléaires appartenant à l'ANDRA, Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, avait lieu une manifestation jusque devant les grilles bien gardées du site. Là se sont produits quelques brefs affrontements et une tentative d'incendie, à l'issue desquels quatre jeunes sont arrêtés puis incarcérés (deux jours de garde-à-vue, puis trois de préventive avant comparution immédiate).

Le 1er août, le tribunal les condamnait à 6 mois avec sursis pour l'un, 10 mois pour les trois autres plus une interdiction de se rendre dans les départements de la Meuse et de la Haute-Marne pendant deux ans. Les 6 gendarmes blessés recevront 500 euros chacun, tandis que le vigile embauché le matin même réclame 15 000 euros pour son entorse (jugement le 13 novembre contre Blanche, Mickaël et Thyl). Enfin, l'Andra souhaite 10 000 euros pour de la peinture brûlée sur un bout de grille et quelques lampadaires court-circuités. Les associations organisatrices de cette semaine de "festival", parce que désormais on cache sa volonté que rien ne se passe d'intéressant sous l'aspect festif, dans leur logique citoyenne qui ne les oppose pas à l'Etat mais en fait des interlocuteurs "responsables", capables de "discuter" voire "négocier" (même si l'Etat en l'occurrence refuse, ce qu'elles déplorent bien entendu) et sont avant tout là pour "organiser" l'opposition fictive, se sont donc fendues d'un communiqué au préfet avant le procès pour exprimer leur avis*.

A l'intérieur d'une lutte, la position est habituellement la solidarité sur ses propres bases ou de fermer sa gueule : les comptes se réglant entre soi une fois les camarades dehors. Or il se trouve que ces crapules associatives, sous prétexte de soutien, ont pondue leur dissociation habituelle en bonne et due forme, destinée à la fois à isoler les inculpés et conserver leur pouvoir ridicule de médier toute conflictualité offensive potentielle :

"Nos organisations n'appellent pas, et n'appelleront jamais à la violence, de quelque ordre qu'elle soit, pour lutter contre l'agression caractérisée que représente le laboratoire de Bure. Sans les excuser, nous comprenons cependant que certaines personnes, notamment au sein de la jeunesse, puissent, gagnées par l'exaspération, se livrer à des actes réputés répréhensibles (...)".

Lorsqu'elles n'appellent pas à des auto-dénonciations collectives comme c'est arrivé plusieurs fois sur des fauchages OGM, ces relais du pouvoir n'hésitent ni à balancer, ni à isoler tout opposant conséquent. Rien de surprenant, tellement leur fonction est claire depuis des années. Il nous reste, à l'aune de cette histoire et de toutes les autres, à leur faire comprendre qu'on ne crache pas impunément sur des camarades.

Et à développer tout le potentiel subversif des luttes, sans médiation ni autorités.

* signé par les collectifs Bure-Stop (CDR 55, CEDRA 52, CACENDR 54, BZL), Meuse nature environnement, l'AEMHM (association des élus meusiens et haut-marnais opposés à l'enfouissement), la Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement.

Pluie de convocations à Bure à la suite du saccage de l'hôtel-restaurant de l'Andra – 4 janvier 2018

En septembre 2017, le juge d'instruction de Bar-le-Duc a supervisé une série de perquisitions opérées le 20 septembre 2017 dans le cadre d'une commission rogatoire suite aux dégradations commises à l'Hôtel-restaurant du site de l'Andra à Bure durant la semaine d'action de juin 2017.

Dans ce cadre, des enquêteurs de la Section de Recherche criminelle de la gendarmerie de Nancy mènent une enquête poussée qui s'étend plus largement aux événements antérieurs de l'été 2016, des 23 et 30 janvier 2017, du 18 février 2017, de mai 2017, de juin 2017, du 14 juillet 2017 et du 15 août 2017 et sans doute davantage. Depuis janvier 2017, les convocations en audition libre ou les citations à comparaître au tribunal se succèdent aléatoirement auprès de personnes dont les plaques d'immatriculation ont été relevées à l'occasion de ces événements, de personnes contrôlées ou conduites aux postes lors de contrôles routiers à différents moments de l'année, de personnes prétendument identifiées sur des photos, par leurs affaires perdues ou par des agents lors de journées de mobilisation, ou encore de militant-e-s associatifs en lutte contre le projet Cigéo.

Nous avons de bonnes raisons de penser que ces convocations vont aller en s'intensifiant au cours de l'année 2018 et qu'elles visent, à travers des enquêtes préliminaires liées aux plaintes en série déposées par des responsables de l'Andra ou des poursuites engagées à l'initiative du procureur de la république, à nourrir une procédure bien plus lourde destinée à étouffer la lutte avec sa judiciarisation et une intimidation policière (déjà très perceptible sur le terrain avec une présence constante et des coups de pression de la part des gendarmes mobiles). L'association de malfaiteurs est un cadre judiciaire maintes fois décrié, flou, fondé sur du délit d'intention et nourri par des présupposés sécuritaires du ministère de l'Intérieur. Sous couvert de convocation en audition libre ou en qualité de témoin, il s'agit progressivement de nourrir un dossier inconsistant au départ à à charge à l'arrivée. La méthode éprouvée en d'autres endroits est perverse et épuise les énergies, suscite les peurs, dissocie les militant-e-s avant de faire tomber un couperet judiciaire de milliers de pages quelques années plus tard, en resserrant le champ sur quelques obstiné-e-s considéré-e-s comme responsables en fin de course.

Face à cette répression de basse intensité, il est essentiel d'être solidaire-s contre la volonté de scinder le mouvement par les menaces, l'intimidation, de montrer notre cohésion au-delà de notre diversité d'opinions et de pratiques. C'est en communiquant sur les convocations, en nous tenant informé-e-s les un-e-s les autres, en définissant collectivement nos lignes de défense et de résistance, en conservant notre farouche et joyeuse détermination à résister et en refusant de nourrir les fantasmes sécuritaires avec des déclarations en audition, que nous disperserons le fantasme d'une association de malfaiteurs, là où il y a surtout de notre part l'expression d'un furieux sentiment d'injustice et de révolte. Face une corruption organisée, institutionnalisée autour d'un projet radioactif qui progresse proportionnellement à l'omerta, la résignation et les mensonges scientifiques qu'il génère, nous ne nous laisserons pas atomiser, nous sommes nombreuses à vouloir vivre, créer et lutter ici, avec une vision politique et sociale qui va au-delà de la seule lutte antinucléaire

Des chouettes hiboux de la legal team de Bure, 4 janvier 2018

Lettre de Laura depuis le centre pénitentiaire de Nancy

Laura a été interpellée lors de l'expulsion du Bois Lejuc, à Bure, le 22 février. Elle passera en jugement le 19 mars, pour refus de prise d'empreinte et résistance, avec deux autres personnes interpellées dans les mêmes circonstances.

(01/03/2018)

J'esquive un peu l'hypnose télévisuelle pour vous écrire depuis la MAF de Nancy. Comme disait Hafed démystifier la prison c'est déjouer la « meilleure des polices », la peur de la répression. Je sais que le compagnon est là aussi, côté « hommes », dans le bâtiment arrivants. Après le repas je guette parfois, fenêtre entr'ouverte, histoire de déceler sa voix au milieu des cris du soir.

Ici, vue imprenable sur les HLM, le mirador, les murs, les grilles, le terrain de basket, ses grilles surmontées de barbelés à rasoirs, la grille fixée à la fenêtre, les cinq barreaux, la vitre. J'oublie sûrement une grille ou deux. Ici tout est ordre, calme et dûreté. Une balle en mousse fluo casse un peu la grisaille des lignes droites.

Lino, bitume. Mes semelles n'ont pas touché la moindre terre depuis ma capture. La terre, un carré d'herbe, c'est le terrain de jeu privé des corbeaux à côté de la cour de « promenade ». Le vent sibérien ne nous fait pas toutes renoncer à ces tours en rond, parfois quelques passes de ballon.

Ambiance collège samedi après-midi. On discute, on rigole au soleil, le cul par terre. L'ennui nous incite à nous surveiller entre nous. Qui a de belles baskets. Qui a des poux. Qui a buté ses gosses. Qui se cahetonne à mort.

Les grilles fixées aux fenêtres sont là pour empêcher les yoyos et parachutes. On s'en fout des réprimandes matonnes, on y coince des morceaux de pain, solidaires des oiseaux au milieu de ce désert en béton glacé. Deux d'entre eux nichent dans les spirales de barbelés, pour se protéger des corbeaux me dit une détenue. À trente et quelques, c'est tendu de faire tomber ces grilles (facturées 250 ou 400 euros pièce) et d'arracher un rapport de force en notre faveur. Côté « hommes », ils sont 800, elles sont tombées. Comme dit une compagne de promenade : « tu peux même pas essorer ta serpillère. Tu restes avec ta merde à l'intérieur. »

À mon arrivée, une nuée de corbeaux me fait un dernier clin d'oeil, puis les gendarmes me lâchent en cage. En donnant mes empreintes je pleure de rage, la mise à nu me gèle même si la matonne ne me touche pas et ne me regarde pas par le trou du cul. On m'amène au bureau des matons de veille qui s'assurent qu'une suicidée ne viendra pas troubler leur ronde de nuit pénarde. En mal de connivence face à mon air renfrogné, l'un d'eux me demande de « quelle origine » je suis, et m'annonce qu'il est algérien. À quoi je réponds, je m'en fous.

Comme dit Bonnano « ils nous répriment avec tellement de bienveillance » ; les matonnes ne comprennent pas pourquoi leur « ça va ? », « ça va ? », « ça va aller ? » se heurtent à un « non, je suis en prison. C'est une question stupide ». Ou encore : « Vous m'avez l'air chafouine ». Je devrais avoir le sourire, apparemment « ici, c'est pas le pire ! », et même que d'après l'aumônière catho « chez les hommes, c'est pire »... Les Soeurs nous bénissent de leur visite une semaine sur deux, j'ai hâte. Les cathos, toujours là où il faut. Elles occupaient ma daronne dans la toute nouvelle nation algérienne, elles lâchent pas l'affaire avec nous. Le temps disjoncte ici.

L'espace parle de lui-même. Le chtar est au bout du bout de la chaîne de l'usine sociale sur les hauteurs de Maxéville, le Haut-du-Lièvre. Quand je découvre ce quartier où une partie de ma famille a vécu un temps, les gendarmes me font serrer les dents. « On est

loin de la Place Stanislas ici ! Je comprends pourquoi je suis jamais venue ici ». « Y a le camp des manouches là-bas, regardez, et avant y'avait un camp de Romanos ». « On est quand même mieux dans une cabane du bois Lejuc ! ». Et je vous passe les détails du show.

La grève des matons en janvier a laissé des traces de rage bien vives chez mes compagnes de promenade. Seul signe avant-coureur : des portions de petit-dèj en plus. Le lundi, premier jour, l'unique repas de la journée leur parvient à 16h30. Les mardi et mercredi elles ne sont nourries qu'à 17h et 17h30. Le début de semaine est crucial pour commander et recevoir les cantines, celles-ci n'arrivent que le mercredi. Pas de promenade, d'activité ni de cours. Les gentes sous méta ne reçoivent leur traitement qu'en fin de journée, au lieu du matin. La tension est implosive, les CRS débarquent et asphyxient les couloirs le mercredi (ou le jeudi). Les « hommes » saccagent leur cage, les meubles volent, les portes tremblent. Le jeudi, côté « femmes », une promenade d'1h30 est accordée, le repas de midi, toujours pas. Vendredi, « retour à l'anormal » en raison du recours d'un.e détenu.e, plus tôt que prévu. Une détenue fait grève dans la grève, elle refuse de bosser dès le lundi.

En 2016, une matonne fait la maline au moment de la distribution du repas et se prend un coup de fourchette dans le cou. Elle ne taffe plus ici. Côté « hommes », une matonne dite « la Camionneuse » est cernée sur le parking et se fait casser les poignets à coups de lattes. Elle est toujours là.

La rébellion côté « meufs » est moins spectaculaire ; elle pousse dans les interstices qui échappent à la surveillance permanente, à la loi du néon. Je passe le relai à vos imaginations.

La normalité de genre, la guedro, les gosses font une grande part du taf de pacification avant l'incarcération. Les matonnes n'ont pas grand-chose à mater et trouvent le moyen d'économiser le moindre geste. Juste avant le sondage des barreaux l'une d'elles me crie « Fenêtre ! ». « Ben oui, je vais pas ouvrir la fenêtre en plus » elle me précise, à quoi je lui réponds : « ah ben non, sinon vous risquez un TMS ».

Des années à mordre la colère, avec quelques-unes on se deale notre rage. Finalement je retourne en adolescence, même journées à regarder des clips à la télé, à lire, avec des bâtiments HLM à l'horizon.

Près des boîtes aux lettres, une affiche me fait marrer à chaque fois que je passe devant. Quelque chose comme « la violence en détention n'est pas acceptable. Ne restez pas seul ». Vos gueules les miséricordieux.

Je ne crois en rien, ni au hasard. La rage de penser que les deux personnes aux noms pas très dans la norme ont été les seules à refuser de les donner aux keufs, jusqu'au déferrement. « Camarade », viens me dire que je vois des rapports de domination partout, tu embrasseras mes phalanges.

Compagnes, compagnons, on s'écharpe, on s'écharpe (racialistes VS anti-racialistes), la réalité s'en fout elle et trace plus vite que nos idées. Entre détenues, si nos rapports sont surtout utilitaires, le racisme amplifie des détails infimes mais déterminants. Une détenue bulgare sur le point d'accoucher me raconte, en anglais, qu'une de mes compagnes de promenade lui a servi de bonnes portions de bouffe. Mais depuis, la personne de service a changé et elle n'est pas assez nourrie. Toutes nos demandes ou presque passent par l'écrit en interne, elle n'a pas d'interprète et une seule matonne parle anglais.

J'ai trouvé les articles de l'est républicain à la bibli. Celui de F-X Grimaud : un hélico, un drone, 500 gendarmes, le général d'armée Richard Lizurey en personne contre 15

« zadistes » ; j'en rigole depuis ma cage. « Aucun blessé », j'en ris noir ; le compagnon bouclé dans la cellule de GAV voisine de la mienne a demandé à être soigné, que ses pansements soient changés.

L'ANDRA est pressée de « rétablir les chemins de circulation » dans la forêt. Circulez, ya rien à voir. Pas de souche, pas de flammes, ni de rouge-gorge. Pas de ver, de renard ni de lichen. Circulez, y a rien à voir, mange-toi tes contrôles d'identité, fais-toi capturer, finis à Fleury (je pense à toi), finis à Nancy.

Pour le moment.

Pour le moment j'observe les corbeaux perchés sur les câbles qui se croisent au-dessus de nos têtes, entre des murs qui finalement ne font pas une grande différence.

En attendant, que nos « camarades » si avisé.es se pavanent dans les médias.

« On en était venu à admettre que les cochons, étant manifestement les plus intelligents des animaux, décideraient à l'avenir de toutes questions touchant la politique de la ferme, sous réserve de ratification à la majorité des voix » – La Ferme des Animaux

Collaborez avec la société spectaculaire-marchande, nourrissez les keufs tout en vous croyant critiques voire subversifs. Vous restez des bouffon.nes à mes yeux, prêts à toutes les acrobaties sémantiques et bricolages idéologiques, du moment que vous tirez profit des luttes. Mon « moment historique » comme tu dis « camarade » se conclut dans une cage verrouillée à multiple tour. Niquez vos maires, donc.

Un merci tendre aux compagni. Le lendemain de la destruction de vos maisons à coups de bulldozer, vous avez eu la force de vous taper la force répressive. Je me suis sentie moins seul. Prenez soin de nos compagnons non humains, des autres copaines et de vous, prisonniers, mutines et déserteuses de la guerre sociale. J'ai hâte de vous revoir mais plutôt hors des murs ; je refuse l'idée que vous vous retrouviez enfermés ici, même une heure.

De l'école à la prison il n'y a qu'un pas et certains s'étonnent encore que des lycées du 93 crâment. Les matonnes nous appellent « les filles ». Elles me grondent quand je porte mon bonnet à l'intérieur et les mains dans les poches. Elles nous font « chut ! » dans les couloirs, nous crient « Restez à votre place ! » en agitant l'index lorsqu'on tape à la porte parce que notre linge n'a pas été ramassé à 7h. Une matonne pro-active surnommée Adolf m'embrouille parce que je garde un briquet dans ma veste et que je ne fume pas ; « vous voulez mettre le feu ? ».

La rage n'a pas de plan, elle n'a pas de montre. Elle n'attend pas la « temporalité » dictée par les gestionnaires stratégiques. En 2005 elle n'a pas attendu. En 2007 non plus ; ni 2008, ni 2011... Ni tous les jours, tout le temps.

*** *** ***

Clins d'oeil aux Milots : « Enfermez-les / Affamez-les / Enragez-les tous... ».

Aux Sauvages ni martyrs ni victimes, « Hommage à la marge... Ici il pleut en cage »

Pour la fin du bruit des clés

Pour le chaos,

La beauté de la forêt et des émeutes dans un ciel vide,

Rage et tendresse !

Bar-le-Duc : explosion de rage au tribunal après l'envoi en prison d'une inculpée – 19 mars 2018

Dans l'après-midi de lundi 19 mars, trois personnes étaient appelées à comparaître devant le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc pour avoir résisté contre l'expulsion du Bois-Lejuc du 22 février dernier et l'intrusion armée des (500) gendarmes dans la Maison de la Résistance à Bure, lieu d'organisation (parmi d'autres) de la lutte contre la poubelle nucléaire. D'eux d'entre elles ont fait une déclaration lors de leur procès (cf ci-dessous), sous haute surveillance des gendarmes.

La compagne Cristal, qui a refusé de se lever, de décliner son identité et de s'exprimer, a été condamnée à **trois mois de prison ferme et incarcérée**. Le procureur Olivier Glady avait requis 10 mois de prison ferme dont 5 mois avec sursis et interdiction de séjour dans la Meuse. Elle est accusée d'avoir fait partie d'un groupe qui avait jeté des pierres, près du bois Lejuc, sur le véhicule d'un pépiniériste et de deux employés, ces trois personnes étant mandatées par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) qui porte le projet de stockage. Six autres personnes seront jugées pour ces faits ultérieurement.

La compagne Laura, qui était en détention provisoire depuis le 22 février, a, quant à elle, été **condamnée à quatre mois de prison avec sursis** pour rébellion lors d'une perquisition à la « maison de résistance », à Bure. Non assistée d'un avocat, elle a refusé de s'exprimer sur les faits.

Une autre personne, accusée d'avoir jeté un bidon d'essence enflammé en direction des gendarmes lors de l'expulsion, ce qu'il conteste, et d'avoir incendié le bivouac où il se trouvait, a été condamnée à **huit mois de prison dont cinq avec sursis** avec une interdiction de territoire en Meuse et en Haute-Marne: le rendu a été accueilli par de vives protestations de la centaine de personnes venue en soutien: **Tags sur les murs (visant notamment le proc'), tableau jeté à terre, toilettes dégradées, chaises et bancs de la salle d'audience renversés, poubelle vidée de son contenu sur le sol, alarmes incendie déclenchées et un buste de Marianne, symbole de l'autorité de l'Etat, jeté à terre et brisé**. Dès le début de l'audience, l'hostilité envers les journaux était palpable: les journalistes de l'Est répugnant ont été délogés manu-militari

Le prévenu a reconnu avoir donné un coup de pied à un militaire, puis craché sur un second *« par dégoût et mépris »* lors de son interpellation. *« Je venais de perdre une partie de ma vie dans les flammes de cette cabane et dans les ruines de tous les lieux habités, rasés ce matin-là »*, a-t-il expliqué.

Les trois inculpé.e.s étaient également poursuivi.e.s pour avoir refusé de se soumettre au prélèvement ADN. Trois autres personnes, interpellées lors de la perquisition de la « maison de résistance », seront jugées le 12 juin pour outrages et – ou – rébellion sur agent dépositaire de l'autorité publique.

Ce Lundi 19 mars le théâtre de l'injustice était en représentation une nouvelle fois à Bar, voici les déclarations de deux copaines qui comparaissait ce jour, l'un-e pour « faits de rébellion et refus de se soumettre aux opérations de relevés signalétiques commis lors de l'expulsion du bois Lejuc », l'autre pour « participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destruction ou dégradations de biens » (si ça vous paraît incompréhensible et ridicule c'est normal):

Déclaration de L. (condamné à 4 mois de prison avec sursis):

Mes amies, ma famille que j'affectionne,

Je me sens détachée de toute identité, n'en déplaise au procureur et à son « dieu », je suis un être multiforme et une réalité complexe et donc irréductible à cet artifice.

Comme vous le savez la racine du mot a donné aussi idem, identique. Aucune identité ne peut me figer car je suis une réalité vivante et mouvante. INDISCERNABLE.

Je ne me défends pas aux yeux d'une institution dont je rejette l'autorité. Sur 1 acte, j'affine mes perceptions en me référant à mes propres critères, à mon vécu, à mon sens critique.

On se retrouve réunies ici (et je pense ne pas me tromper en disant ça) parce qu'on est à la recherche permanente de source de joie et de beauté.

Parce qu'on nourrit un lien intelligent, sensible et subtil au monde.

Et quand ce rapport est brutal, insensé, c'est un amas d'immonde, qu'on s'acharne à étaler.

Nos corps tiennent en cage uniquement par coercition.

Comme a dit Ibn Arabî , bien avant les premières chasses massives aux errants et aux sorcières,

« Sois toujours en vol, ne te choisis pas de nid déterminé, car c'est au nid que l'on capture l'oiseau »

Quoiqu'il arrive, on continuera à partager du pain avec les compagnon-nes à plumes.

Déclaration de Cristal Antem (condamné à 3 mois de prison ferme):

Je suis CRISTAL ANTEM, CRYZ pour les intimes. Je n'ai pas d'autres identité à donner.

Je ne représente personne si ce n'est moi-même. Rien ni personne ne me représente.

On va me demander si je souhaite être jugé aujourd'hui. OK, faites. Mais je ne participerais pas au procès.

Je rejette les codes/normes/règles/rôles du spectacle. Je ne serais ni acteur/collaborateur – ni martyr/victime – ni coupable/innocent.

J'espère que mes amis comprendront que je fais ce choix pour restez moi – même. Qu'iels ne m'en voudront pas pour cette absence imprévu et sûrement trop longue.

Je ne me soumettrai pas moi-même au contrôle de l'État.

Je refuse de me défendre.

Cette déclaration fuit suivi du refrain d'une chanson reprise par la salle malgré les injonctions du juge au silence et Cristal a été sorti de la salle à ce moment en continuant à chanter , la salle a continué à fredonner la chanson après sa sorti! « Ça ne vaut pas la peine... »

Bure et ses environs : Série de perquisitions et d'arrestations – 20 juin 2018

Mercredi 20 juin au matin, au moins neuf lieux ont été perquisitionnés à Bure, dans les villages alentours et en région parisienne. Sept personnes ont été placées en garde-à-vue, dont l'un des avocats du mouvement, fait plutôt rare qui marque la montée en puissance de la répression contre la lutte anti-nucléaire.

Mercredi 20 juin dès 7h, des perquisitions ont eu lieu à la Maison de Résistance à Bure (deux arrestations), ainsi que dans des maisons à Ancerville, à Chennevières, à Cirfontaines-en-Ornois (une arrestation), Verdun (une arrestation), Montier-sur-Saulx, Commercy (deux arrestations) et Biencourt-sur-Orge. Le domicile d'un avocat du mouvement à Paris a aussi été perquisitionné, avant qu'il soit placé en garde-à-vue. Les perquisitions sont effectuées «dans le cadre d'une commission rogatoire d'un juge d'instruction» portant sur trois faits commis en 2017" [cf Chronologie page XX], a indiqué à l'AFP le procureur de la République à Bar-le-Duc, Olivier Glady. Les trois faits concernés sont: un départ de feu en juin dans l'hôtel-restaurant du laboratoire de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), des dégradations sur l'écothèque, bâtiment appartenant également à l'Andra, et la manifestation du 15 août. « Plus de 200 gendarmes, enquêteurs et militaires destinés au maintien de l'ordre » ont été mobilisés pour mener les perquisitions. Par ailleurs, à la suite de la manif saccageuse de samedi 16 juin à Bar-le-Duc, deux personnes ont été envoyées en taule (6 mois ferme) à l'issue de leur comparution immédiate lundi 18 juin: l'une, âgée de 38 ans, a écopé de six mois d'emprisonnement ferme, assortis d'une interdiction de se présenter en Meuse et en Haute-Marne. Elle était accusée d'avoir jeté des projectiles sur les CRS et de s'être opposée à son arrestation. L'autre, âgée de 30 ans, avait été interpellée vers 19 heures pour avoir « adressé des doigts d'honneur aux CRS qui étaient en situation de retrait », d'après le proc, Olivier Glady. Elle s'était débattue et son arrestation avait suscité un regain de tensions avec les bleus. Elle a été condamnée à six mois de prison dont trois avec sursis et incarcérée. Un homme âgé de 35 ans a également été condamné à quatre mois de prison avec sursis et 140 heures de travail d'intérêt général pour avoir jeté des projectiles sur les CRS. Un quatrième homme, âgé de 19 ans, interpellé pour « *violences sur agent de la force publique, outrages et rébellion* » sera convoqué devant le tribunal correctionnel le 16 octobre prochain. Dans la nuit de dimanche à lundi 18 juin, deux autres personnes (un homme de 30 ans et une femme de 19 ans) ont été arrêtées près de la Maison de Résistance à Bure. L'homme est poursuivi pour « violence sur agent de la force publique » (d'avoir prétendument donné un coup de pied dans le bouclier d'un flic) et la femme pour des « insultes contre les militaires ».

Communiqué sur la situation en cours à Bure – 20 juin 2018

Aujourd'hui, mercredi 20 juin 2018, une vague de perquisitions et d'arrestations s'est abattue sur la lutte contre le projet CIGEO. A 7h00 du matin, à Bure (55), la Maison de la Résistance a été perquisitionnée. À l'écriture de ce communiqué la perquisition est toujours en cours. Huit autres lieux d'habitation ont été simultanément perquisitionnés dans la même matinée. Dans ces lieux, les motifs des perquisitions ont été peu ou pas présentés ; les commissions rogatoires n'ont souvent pas été présentées non plus. Selon une dépêche AFP reprenant les déclarations du procureur Glady, ces perquisitions sont en lien avec « trois affaires de 2017 ». En septembre dernier, des perquisitions avaient déjà eu lieu pour ces mêmes motifs. A l'heure actuelle, au moins 8 personnes sont en garde-à-vue dont certaines à la suite d'arrestations ciblées. Une procédure exceptionnelle de perquisition a été engagée contre un avocat, qui a été arrêté. Ces opérations sont toujours en cours et nous redoutons toujours que ce bilan s'alourdisse.

Nous souhaitons préciser que ce déploiement judiciaire et policier exceptionnel visant la lutte anti-CIGEO est la suite d'une semaine de répression. Il vise nos rassemblements et notre vie sur ce territoire. Durant cette semaine, la présence

militaire entre les villages de Bure et de Mandres-en-Barrois a été constante, s'accompagnant de nombreux contrôles d'identité et fouilles de véhicules. Durant la journée de mobilisation et le weekend, du 16 et 17 juin, au moins 19 interpellations ont eu lieu. Ce lundi, 3 personnes ont été lourdement condamnées suite à la manifestation du 16 juin, dont 2 camarades qui sont actuellement en prison. Depuis le début de la semaine, 6 personnes ont été interpellées dans Bure et ses alentours. Cette intimidation est permanente mais les moyens mis en œuvre sont toujours énormes (centaines de militaires de la gendarmerie mobile, drones, ULM, caméras en tout genre...). Malgré cette large opération d'intimidation de l'État, nous restons déterminé-es dans notre lutte contre le projet CIGEO, contre l'ANDRA et son monde. Nous appelons largement en France et dans le monde à des rassemblements ce soir, 18h, devant les préfectures, les ambassades ou les consulats pour montrer notre soutien à cette lutte, aux personnes actuellement en garde-à-vue et en prison.

Quelques chouettes hiboux qui suivent la situation

Loïc, militant en lutte contre le projet CIGEO à Bure, était en cavale depuis début juin 2018 car il était recherché pour les émeutes de l'anti-G20 à Hambourg en juillet 2017 (un mandat d'arrêt avait été émis à son encontre par les autorités allemandes). Il a été arrêté par les flics à Laxou vendredi 17 août 2018 et incarcéré le lendemain à la prison de Nancy-Maxéville. Les autorités allemandes devraient demander son extradition afin de le juger.

Feux d'artifice au dessus de la prison de Nancy-Maxéville

Pour exprimer notre rage contre l'arrestation de notre camarade, ainsi que pour envoyer notre solidarité avec les prisonnièr.e.s au delà des murs, nous avons tiré 50 fusées d'artifice à proximité de la prison de Nancy-Maxéville, ce soir du 3 septembre. Le feu d'artifice a été accueilli par de vives réactions de la part des prisonnièr.es. Déjà la semaine passée, une action similaire avait eu lieu en solidarité avec les prisonnièr.e.s du G20 de Hambourg, ainsi que contre la censure du média autonome Linksunten Indymedia. Nous entendons aussi cette action comme une modeste contribution à la semaine d'actions et de rencontres en opposition au projet CIGEO du 3 au 10 septembre à Bure. On vous souhaite à toutes et tous une semaine réussie ! Liberté pour Loïc et tou.te.s les prisonnièr.e.s de la guerre sociale partout !

De chouettes totos.

Début des travaux de la voie ferrée – 28 octobre 2018

L'Andra a débuté les travaux de réhabilitation de la voie de chemin de fer qui doit relier la ligne Paris-Strasbourg au projet Cigéo. Cette section de 40 kilomètres doit permettre à des trains d'acheminer les déchets nucléaires, en traversant ou longeant les villages depuis Nançois/Tronville jusqu'à la « zone descendrière » sur le territoire de Saudron. **Elle servira dès 2020 à amener le matériel nécessaire pour les travaux de construction du projet.** La proximité de la voie de chemin de fer et des habitations rend la moindre défaillance extrêmement dangereuse pour les riverain.e.s. 83,500 mètres cube de déchets radioactifs transiteront, et un accident ne serait pas inédit : à Drancy par exemple un wagon Castor a déraillé en 2013. **Les trains rouleront notamment au milieu de Ligny-en-Barrois, Tréveray, Houdelaincourt... Ils passeront aussi dans Gondrecourt-le-Château, où une plateforme doit être construite.** L'Andra a acheté le site du Transporteur Meuble Est et de terrains au sud de Gondrecourt-le-Château, et a obtenu des permis de démolitions pour ces travaux sans que la fonction de la plateforme soit connue.

De nouveaux travaux sont constatés chaque jour sur le tracé. Des routes de graviers sont créées pour faciliter le passage des camions, des géomètres accompagnés de vigiles et de flics posent des bornes et font des marquages et mesures. Entre Horville-en-Ornois et Gondrecourt-le-Château un chantier a été installé pour déblayer l'ancien dépotoir : des cabanes de chantier et deux cent mètres de grillage ont été installés.e.s et des patrouilles sillonnent la forêt adjacente, probablement avec des chiens. Un arrêté municipal interdit l'accès d'un pont. Plusieurs portions de forêt ont été défrichées le long de la voie. La voie de chemin de fer est, comme le transformateur électrique, une étape particulièrement importante que l'Andra tente de franchir en 2019, alors que ni la demande de déclaration d'utilité publique, ni la demande d'autorisation du projet Cigéo n'ont été déposées. Cette technique a déjà été utilisée par le passé pour faire accepter ses projets (loi Bataille en 91, implantation du laboratoire, etc) : progresser autant que possible à couvert pour présenter un projet déjà avancé. Il est donc urgent et nécessaire de lutter contre les travaux tant que ceux ci n'en sont qu'à leur début, d'autant plus que sans cette voie, le projet dans son ensemble ne peut aboutir. Il est important d'assurer une vigie pour surveiller les travaux, leur avancement et leur régularité. L'étendue du chantier le rend particulièrement vulnérable : des bornes de géomètre ont déjà été détruites ou retirées dans plusieurs endroits.

28 octobre 2018

Jeudi 18 octobre, vers midi, les vigiles de l'Andra et ses sbires de gendarmes ont réalisé des mesures au géomètre devant l'ancienne gare de Luméville, probablement pour les tracés de la ligne de train qui devrait transporter les déchets nucléaires jusqu'au laboratoire de l'Andra.

Déjà, il y a deux semaines, les vigiles s'étaient pointés, accompagnés d'une vingtaine de gendarmes mobiles, sur le champ squatté en face de la gare. Deux personnes avaient été interpellées.

[Repris de bureburebure.info]



I. Affiche contre les lignes THT dans les Hautes-Alpes

Le week-end des 19 et 20 septembre 2015 avaient lieu discussions et rassemblements contre le projet d'interconnexion européen reliant le réseau électrique français au reste du réseau européen à travers la construction d'une nouvelle ligne THT traversant la Haute-Durance. Voici un tract trouvé lors de la manif qui partait de la gare d'Eygliers-Montdauphin jusqu'à l'aérodrome de St Crépin (Hautes-Alpes).

Les masques tombent, pétons un câble (à bas la THT !)

Sous prétexte de rénovation du réseau électrique, RTE et l'Etat imposent la création de 2 nouvelles lignes à très haute tension (225000V) dans la haute vallée de la Durance.

Ces projets s'inscrivent dans les plans européens de développement d'un grand réseau pour servir le marché capitaliste de l'électricité. Ce réseau permettra une plus grande fluidité des échanges marchands comme le prône l'idéologie du libéralisme, qu'on n'aime pas du tout.

Ailleurs aussi, de pareils projets voient le jour et des personnes s'y opposent. Par exemple à Saint Victor et Malvieu dans l'Aveyron contre la réalisation d'un transformateur, à Lille Arras, dans la Manche, etc.

Depuis plusieurs années, RTE et l'État travaillent à l'acceptabilité de leur projet. Celle-ci passe par un processus sournois dit de « concertation ». L'enquête d'utilité publique avait pour seul but de légitimer des décisions arrêtées par avance, sous couvert de prendre en compte l'avis de chacun-e.

Une mascarade !

La dernière formalité en cours est l'avis (consultatif) demandé aux communes concernant le permis de construire des lignes. En réalité, c'est l'aboutissement d'une procédure bien ficelée. Les recours n'ont jamais permis que de gagner trop peu de temps. Il n'a jamais été question pour l'État d'annuler un projet d'une telle ampleur et ayant de tels enjeux économiques au prétexte que des habitants s'y opposeraient.

Nous ne voulons pas de THT du tout, enfouissement ou pas

RTE justifie la mise en place des lignes THT sous couvert qu'elles permettraient de soutenir le développement des énergies renouvelables.

Comme la critique du nucléaire est aujourd'hui plus répandue, les industriels de l'électricité tentent de se donner une bonne image à travers les « énergies alternatives ». Ces énergies peuvent augmenter la capacité de production globale d'électricité, sans jamais venir remplacer le nucléaire. Ces énergies restent au service d'un projet de société qui perpétue la domination et l'exploitation, toute durable et cogérée qu'elle soit.

La transition énergétique, le discours autour de la consommation consciente et citoyenne entretient le mythe selon lequel on pourrait changer le monde à travers son porte monnaie et très occasionnellement son bulletin de vote, ce qui nous dépossède de nos moyens de lutte et d'une réelle emprise sur ce qui nous entoure.

De plus cela ne reste qu'un leurre, car les énergies renouvelables qui se développent sont à une échelle industrielle. Les critiques des personnes qui se font imposer des champs d'éoliennes nous éclairent sur la réalité de ces « alternatives », et surtout sur

les enjeux économiques qui les sous-tendent.

Ce projet comporte son lot d'hypocrisie. Sa justification écologique va jusqu'à prétendre que l'implantation de ligne THT développera la biodiversité du territoire. Ici c'est la société Ecomed (société EcologieMédiation) qui expertise l'impact sur la faune et la flore du projet et les « compensations nécessaires ». Les clients habituels de Ecomed sont « Autoroutes du sud de la France », « Total », etc.

Qu'est-ce que La THT concrètement ?

Depuis le printemps 2015, les travaux ont commencé. Mise en place de piquets pour l'emplacement des pylônes, et aujourd'hui, suite aux expropriations, déforestation et aménagement des pistes à partir de mi octobre dans différentes communes, ceci effectué par 5 équipes différentes... mais aussi construction d'une base hélicoptère de 2 hangars pour les hélicoptères ainsi que des bureaux dans l'aérodrome (les hélicoptères serviront à transporter le matériel et tendre les câbles), un transformateur prévu à Embrun au printemps...

A Saint Crépin, c'est l'entreprise Charles Queyras TP (récemment rachetée par le groupe Vinci, bien connu pour tous ces méfaits à travers la planète) qui a été sollicitée pour les travaux préliminaires.

Les différentes étapes nécessaires à la mise en place de la THT sont disséminées sur le territoire, et si les travaux doivent se terminer en 2020, certaines phases avancent très rapidement... Il est donc important de se tenir au courant de celles ci afin de pouvoir intervenir de manière adaptée...

Mais ce chantier n'avance pas dans l'indifférence. Des personnes tentent de s'y opposer par différents moyens d'action, discussions d'information, projections, assemblées auto-organisées, banderoles, tags, pique nique ballades au cours desquelles des piquets de marquage de parcelles sont enlevés... Des employés de RTE qui venaient sur des terrains privés se sont fait mettre dehors...

On ne veut plus participer à leur mascarade, il nous paraît plus intéressant de venir à leur fête sans y être invité-es...

En se souvenant des expériences riches du passé, comme celle menée dans la vallée de la Clarée pour empêcher la construction de la voie rapide, ou plus récemment à Notre Dame des Landes, au Val Susa, etc.

Il nous reste encore beaucoup à imaginer, et encore plus à faire !

Nous ne voulons pas de THT du tout !

II. Sur la lutte contre la mine de charbon à ciel ouvert dans la forêt de Hambach (Rhénanie du Nord-Westphalie, Allemagne) :

A Hambach, une forêt vieille de 12.000 ans est menacée par la plus grande mine de charbon à ciel ouvert, exploitée par l'entreprise énergétique RWE. A partir d'avril 2012, des militants ont occupé la forêt pour empêcher sa déforestation avant d'être évacués une première fois par la police à la fin du mois de mars 2014. Le 26 avril 2014, les occupants sont revenus, et le 22 juillet dernier la "Tour Rémi" (nommée en mémoire de Rémi Fraisse) était la dernière barricade encore debout à être évacuée, quatre personnes avaient alors été arrêtées. L'une d'entre elles est toujours emprisonnée à l'heure actuelle, accusée d'avoir résisté à l'arrestation et d'avoir brisé la vitre d'un bulldozer. Les trois premières semaines, Jus était en grève de la faim car l'administration prétendait que son avocat n'était pas enregistré, à présent il n'a pas accès aux activités de groupes dans la prison, car l'administration prétend qu'il est 'particulièrement violent'. L'argument invoqué pour le garder emprisonné est qu'il n'aurait pas de domicile en Allemagne.

C'est quoi RWE ?

RWE AG œuvre dans le secteur énergétique (charbon et nucléaire principalement). Fondée en 1898, son siège social est situé à Essen. Elle est le deuxième producteur d'électricité en Allemagne. À travers ses filiales, elle distribue électricité, gaz, eau et services environnementaux à plus de 120 millions de clients (particuliers et entreprises), principalement en Europe et en Amérique du Nord.

Elle est considérée comme l'entreprise la plus polluante au niveau européen, du fait de son activité dans l'extraction de charbon.

RWE possède en Angleterre l'entreprise RWE power et possède aussi d'autres filiales : RWE Power, RWE Energy et RWE Trading. Aux États-Unis il a acheté Consol Energy.

TROIS PERSONNES INCARCERÉES A COLOGNE (30 novembre- 3 décembre 2016)

Note : une 3e personne a été arrêtée le 3 décembre 2016, et est incarcérée avec Siao et Hodey en préventive dans la prison de Cologne]

Au cours de la journée du 30 novembre, 8 personnes ont été arrêtées dans la forêt de Hambach. Entre autres, 2 compagnon-ne-s d'Espagne. Toutes ont été relâchées dans la nuit d'hier, sauf ces deux compagnon-ne-s, qui ont été transférées aujourd'hui à Cologne, en prison préventive. Dans la forêt elles se faisaient appeler Siao et Hodey, même si en Espagne nous les connaissions sous d'autres noms. Ces derniers jours, nous avons vécu une escalade de tension dans la forêt de Hambach, depuis que le 17 novembre a eu lieu un blocage de la route menant à la mine avec une barricade enflammée, quelques affrontements à coups de pierres contre l'entreprise de sécurité, ainsi que l'"installation" d'un faux engin explosif qui a retardé le démantèlement de la barricade et l'abatage pour plusieurs heures. Depuis, et ce durant plusieurs jours, les véhicules de sécurité, de police et des ouvriers se sont fait caillasser à l'entrée ou à la sortie ; samedi dernier, trois stations électriques de la mine et une pelleteuse ont été incendiées ; il y a deux jours, plusieurs personnes ont viré des dizaines de flics et de vigiles de la forêt dans la zone de Deathtrap, prenant ensuite la route pour faire une barricade. A ce moment là, deux flics sont sortis de leur fourgon pour disperser les gens et un est entré dans la forêt poursuivant les compagnonnes, ce sur quoi il a trébuché et reçu des coups avant de repartir en courant en quête de renforts. S'en est suivi un long moment de tension, un grand nombre de flics arrivant à la fin de la journée. Le dernier convoi de voitures sortant de la mine ce jour là a aussi été caillassé par les gens qui se trouvaient sur place. Et finalement hier, une autre attaque contre un véhicule de sécurité sur la route a provoqué un accident, le conducteur perdant le contrôle. Peu après, des dizaines de fourgons de police sont arrivés dans la forêt, encerclant le campement et l'ensemble du terrain pour éviter que les personnes à l'intérieur puissent sortir.

C'est là qu'a commencé une chasse au cours de laquelle 5 personnes ont été arrêtées. Une autre s'est fait chopper dans l'une des maisons qui se trouvent dans la forêt et deux autres encore dans une cabane dans un arbre, Deathtrap. Ce sont elles qui se trouvent aujourd'hui en prison

préventive. Siao et Hodey sont accusées d'avoir attaqué la police et utilisé des explosifs, c'est pourquoi elles sont retenues dans la taule de Cologne. [...]

Solidarité et lutte !

LES TROIS SORTENT DE PRISON

Dans l'après-midi du mercredi 21 décembre 2016, trois des prisonnier.es de la forêt d'Hambach sont sorti.es de prison.

Il y a trois semaines, Hodei et Siao, à qui il est reproché d'avoir provoqué une attaque explosive et d'avoir tenté de blesser grièvement des agents, ont été incarcérées à la prison d'Ossendorf en raison du danger de prendre la fuite [Étant donné que les deux personnes sont de nationalité espagnole, NdT].

Désormais, le parquet a décidé de retirer le mandat d'arrêt sans condition contre les deux compagnonnes. Il semble ne pas y avoir assez d'éléments à charge contre elles/eux. Les deux personnes sont immédiatement sorties de prison et ont été accueillies chaleureusement par des gens devant la prison.

Maya avait en revanche à Düren un nouvel examen de la validité de sa détention aujourd'hui à 14h. Elle continue de refuser à indiquer ses coordonnées mais elle s'est exprimée sur son âge.

A la suite de quoi le tribunal l'a requalifié en tant que jeune personne et a suspendu son incarcération, tout en la sommant de se présenter chez les flics toutes les semaines, et ce jusqu'au procès.

A la suite de sa comparution à Düren, elle a aussi été libérée de prison.

En attendant que tout le monde soit libre, personne ne l'est !

La répression s'accroît contre les barricadier.e.s de la forêt de Hambach – 01.2018

Le 22 janvier 2018, les flics anti-émeute ont tenté en vain de retirer les barricades de la forêt de Hambach. Néanmoins, neuf personnes ont été arrêtées par la police pour « résistance à agents » : toutes se trouvent désormais en détention préventive. Dans l'histoire de l'occupation de la forêt, il n'y avait jamais eu autant de résistant.e.s incarcéré.e.s en même temps.

Deux anarchistes expulsées de la forêt en détention provisoire – 09.2018

Cologne, 19 septembre 2018

Depuis deux semaines, l'entreprise RWE, épaulée par un énorme dispositif policier de Rhénanie-du Nord et de Westphalie et d'autres Länder, expulse les occupant.e.s de la forêt d'Hambach. Depuis dimanche 16 septembre, deux autres personnes sont en détention provisoire. En tout, cinq militant.e.s sont incarcéré.e.s en préventive.

La police a arrêté les deux anarchistes « Winter » et « Jazzy » ce samedi. Ils ne sont pas officiellement connus par les flics. On dit qu'elles se seraient mutuellement attachées avec une chaîne dans leurs cabanes situées dans la partie nord du campement. Ainsi, du point de vue du procureur d'Aachen et la juge d'instruction de Düren, toutes deux auraient commis « des actes de résistance particulièrement graves à l'encontre des agents de la force publique » (§113 Abs. 2 StGB). [...]

Le placement en détention sur la base de ces allégations n'est possible que depuis la fin mai 2017 et la modification de la loi du code pénal, où la peine pour « résistance à agents » a été portée à 6 mois de prison. De plus, cela fait référence à un arrêté du tribunal régional supérieur de Stuttgart adopté dans le cadre du « Stuttgart 21 Protest », de considérer que le simple fait de s'enchaîner « en prévision d'une intervention imminente de la police » constituait « un acte de résistance à agents ». Ces deux modifications sont des restrictions du droit pénal, utilisées principalement contre les militant.e.s de gauche.

Les deux personnes accusées se sont vues empêcher de communiquer avec leurs avocats respectifs pendant plus de trois jours, y compris lors de leur comparution devant le juge d'instruction. Jazzy a dit qu'elle avait toujours demandé un avocat et insisté sur son droit à faire appel à lui. Dans son discours, Winter a affirmé qu'elle n'avait donné aucune information sur son identité en garde à vue. « Vous ne comprendrez jamais ce que c'est que de vivre avec des

personnes qui n'en ont rien à faire de savoir comment on s'appelle ».

L'ABC, dans son rôle de soutien aux prisonnier.e.s, conseille également: « personne ne doit participer à ses propres poursuites. L'article §136 nous protège entre autre face à ce danger, qui est un droit élémentaire de ne donner aucune information sur notre identité en GAV, même si celui-ci est régulièrement bafoué ou oublié par les tribunaux. Nous demandons à toutes les personnes proches des détenu.e.s d'accepter et de soutenir la volonté de Winter.

Plus d'informations sur les prisonnier.e.s de la forêt de Hambach sur: abcrhineland.blackblogs.org

Libération des deux anarchistes Jazzy et Winter – 2 octobre 2018

Mardi 2 octobre, Jazzy et Winter ont été libérées à l'issue de l'audience pénale relative à la validité de la détention. Les deux compagnonnes ont passé plus de deux semaines en détention provisoire. Le tribunal de Düren a désormais acté le fait que la détention provisoire ne pouvait pas leur être appliquée. Les deux compas sont désormais libres et ne sont toujours pas identifiées par les autorités ! De plus amples informations en détail et sur le fond suivront prochainement. Cependant, trois personnes d'Hambi sont toujours incarcérées : UPIII, Andrea (UP 20) et Eule. Toutes ont besoin de notre soutien. Il vous est possible d'écrire un mail à l'adresse [abc-rhineland\[at\]riseup.net](mailto:abc-rhineland[at]riseup.net), il sera imprimé pour leur être envoyé.

Forêt de Hambach: Nous avons squatté Manheim! (14 octobre 2018)

Il y a deux semaines, des personnes ont été chassées de leurs maisons dans la forêt de Hambach. Depuis plusieurs années déjà, les habitant-e-s sont expulsé-e-s des villages environnants ainsi qu'à Manheim tandis que le grand public n'etendend parler que des manifestations dans la forêt. L'exploitation minière de charbon en Rhénanie ne concerne pas uniquement les habitant-e-s de la région, mais fait partie d'un problème plus global. Peu importe pour certaines personnes que le loir voit son vieux chêne être détruit, que des fermiers locaux voient leur champs se dessécher et leur habitat démoli, que des humains doivent quitter les rues dans lesquelles ils ont appris à faire du vélo, ou que des villages péruviens soient menacés par la fonte de glaciers. Toutes les créatures vivantes souffrent ensemble du comportement de RWE et de cette culture destructrice en général. Les multinationales comme RWE et le politiciens doivent prendre leurs responsabilités face à cette situation. Puisqu'illes ne veulent pas changer leur méthodes de production énergétiques alors, en tant que personnes ordinaires, nous sommes obligées d'agir. Nous n'accepterons pas la destruction de ces maisons, c'est pourquoi nous les occupons.

Pour ce faire, nous avons l'intention d'ouvrir un espace de vie libre et autogéré, qui encourage la créativité, la quaité de vie et soutient les personnes engagées dans les luttes contre RWE. Nous demandons également à RWE de rendre leurs maisons aux personnes qui veulent retourner y vivre. Vivre dans les zones rurales devient de plus en plus attrayant pour un grand nombre d'être humains. Loin de la vie anonyme des petits appartements hors de prix dans les jungles urbaines à travers le monde, les gens peuvent s'entraider, habiter ensemble et construire des projets de vie durables pour différentes générations. Nous voulons rendre cela possible, ensemble, dans l'unité. Avec des gens qui vivent ensemble a Manheim depuis des déciennes. Avec des gens qui vivaient ici et qui sont déjà partis avec leurs familles. Avec des gentes qui sont venues ici pour combattre la destruction sytématique de la nature. Et avec des gens qui ont été obligés de fuir leur maison dans d'autres parties du monde, pour être de nouveau chassées ici.

Nous nous élevons contre la destruction irrespectueuse de toutes formes de lieux de vie!

Habitons les maisons vides et créons de nouvelles perspectives pour nous tou-te-s!

Chronologie d'actions directes contre la mine à ciel ouvert et ses défenseurs

19-21 octobre 2015, forêt de Hambach : des véhicules de sécurité sont bombardés de peinture, de boules puantes et de pierres. Des affrontements sporadiques de 15 à 20 minutes ont lieu à deux reprises, alors que les forces de sécurité de RWE sont clairement en infériorité numérique et tactique. Le 21/10, 25 personnes ont rétabli la liberté de circuler sur la zone forestière en démolissant entièrement la clôture. Des travaux de défrichement sont menés, mais encore une fois des opposants ripostent en détruisant les vitres d'une machine, surveillée par une seule patrouille de sécurité, qui elle aussi perd ses vitres. La clôture est une nouvelle fois abattue. Dans la foulée, des agents de sécurité tentent d'arrêter une personne mais ils sont mis en échec par la riposte solidaire des opposants. L'excavateur est sauvagement endommagé (les tuyaux hydrauliques lacérés et le système électronique à l'arrière de l'engin mis hors-service). Plusieurs personnes sont interpellées par les flics. Comme réaction directe aux arrestations, une trentaine de personnes attaque la clôture restante et détruit la vitre d'un camion. Les deux ponts de l'autoroute, qui servent de bases permanentes aux services de sécurité, sont attaqués: sabotages des installations d'éclairage, des générateurs et destruction d'espaces de séjour. En raison de la taille et de la détermination du groupe, les agents de sécurité n'ont pas été en mesure de réagir.

22 octobre 2015, forêt de Hambach : train de charbon bloqué par des manifestants en réactions à l'arrestation de deux opposants aux tentatives de déboisement de l'entreprise RWE. Cette dernière a érigé une clôture de chantier de plusieurs kilomètres sur la vieille autoroute A4 pour empêcher toute intrusion destructrice.

26 octobre 2015, forêt de Hambach : huit engins de chantier du projet de mines de charbon (extraction de lignite) sont sabotés. Cinq machines excavatrices, deux bulldozers et un rouleau compresseur ont eu leurs fenêtres détruites, les réservoirs et filtres à huile bousillés avec du sable, tuyaux électriques et câbles hydrauliques lacérés; d'autres parties des engins ont aussi été dégradées. Malgré les mesures de sécurité appliquées par l'entreprise RWE, cette action de sabotage s'est déroulée sans problème. « Cette action est dirigée contre l'exploitant de mine à ciel ouvert RWE qui détruit l'environnement par avidité de profits ». Trois opposants au projet sont actuellement incarcérés dans les prisons d'Aix-la-Chapelle et de Cologne pour avoir résisté à RWE et ses hommes de main. Durant leurs arrestations, les flics et les services de sécurité de l'entreprise ont cassé le nez et plusieurs dents d'un opposant. « Pour cette raison, nous souhaitons nous solidariser par notre action avec les prisonniers et qu'en aucun cas nous nous laisserons intimider. »

31 décembre 2015, forêt de Hambach : incendie et divers sabotages contre la mine de lignite : « Nous avons posé des herses artisanales (des planches de bois transpercées par de gros clous) sur la route qui est utilisée par les forces de sécurité afin de les harceler et de les distraire, pendant que nous mettions le feu à divers blocs de câbles et quelques boîtiers électriques installés à côté des voies ferrées qui sont utilisées pour transporter le lignite de la mine aux centrales électriques voisines. Stoppan les convois un certain temps. Nous avons ensuite mis le feu à un mât de télécommunications situé au bord de la mine et nous nous sommes assurés à distance que le dispositif parte intégralement en fumée. Celui-ci a continué à brûler pendant plus d'une heure. Et finalement, juste après minuit, nous avons de nouveau attaqué en mettant davantage de herses sur la route des forces de sécurité, ce coup-ci au plus près de leur enceinte. Puis nous avons bouté le feu à une barricade composée de pneus de voiture et d'un grand tas de rondins sur le bord de cette même route dans le but d'attirer les agents de sécurité dans une embuscade, avant de se replier dans la forêt au son des feux d'artifice. »

24 avril 2016, forêt de Hambach : des câbles à l'air libre de la mine à ciel ouvert ont été incendiés, paralysant quelques temps l'activité des pollueurs de 'RWE', chargé de l'exploitation de lignite dans cette zone forestière.

3 octobre 2016, Berlin : un « *Groupe d'action en mémoire de Rémi Fraisse (+26.10.2014)* » revendique l'incendie d'une voiture de l'entreprise SPIE, constructeur de taules mais aussi pièce-maîtresse de l'industrie nucléaire. En mentionnant la lutte contre RWE dans la forêt de Hambach, le communiqué dit entre autres : « Les luttes contre l'approvisionnement en énergie du capital, contre les infrastructures de transport et contre les prisons sont dirigées

contre l'État et ses entreprises qui voient la nature comme une marchandise pouvant être détruite ou exploitée. En détruisant et sabotant ces projets de construction, les partisan-e-s risquent leurs vies et leur liberté. Celui qui atterrit en taule pour ces actes retombe une fois derrière les barreaux sur ces mêmes entreprises qui ne laissent passer aucune occasion pour soumettre au maximum l'ensemble de la société au contrôle, à l'exploitation et à la peur. Mais si nous n'avons pas peur, elles n'auront aucune chance. C'est pourquoi les prisonnier-es qui continuent à lutter en prison représentent le plus gros danger pour cette société et sont un moteur important de nos combats. »

25 novembre 2016, forêt de Hambach et ses environs : plusieurs incendies coordonnés contre l'entreprise RWE. « Après avoir exploré la zone, nous nous sommes séparés et avons mis le feu à six stations de pompage, deux transformateurs, à une pelleteuse et à l'un des postes de distribution du réseau électrique. Les stations de pompage sont des points clef de l'infrastructure de la mine et sont utilisées pour faire baisser les nappes phréatiques et éviter une inondation de la mine. La plupart du temps, elles sont constituées d'un tuyau à l'air libre et d'un boîtier électrique entourés par une barrière de chantier. Nous avons ouvert la barrière avec un pied-de-biche et avons déposé deux simples engins incendiaires à retardement, ainsi qu'un tas de chambres à air de vélo, afin de garantir la bonne propagation des flammes. » [...] Alors que la mégamachine techno-industrielle continue d'avancer tous les jours, détruisant et polluant tout ce qu'il reste de beau et de sauvage dans ce monde, nous ressentons ces actions comme une nécessité pour rester sain d'esprit et rappeler que nous sommes en vie au milieu de toute la dévastation et la misère de la société moderne. »

2 décembre 2016, Athènes (Grèce) : « à l'ange de la rue 'Akadimias' et de la rue 'Themistokleous'. Un bulldozer ne pouvant plus supporter le fait d'être au service de la société d'électricité DEI a décidé d'en finir avec sa routine automatisée. Avant son immolation, la pauvre machine aurait dit : « *Solidarité avec les compagnon-nes Siao, Hodey et Maya, récemment arrêté-e-s pour avoir défendu la forêt de Hambach* ». [...] »

24 décembre 2016, Essen (Allemagne) : en réponse à la répression et en solidarité avec la lutte à Hambach, la tour de RWE est souillée à l'aide de seaux de peinture et de divers tags tels que « Hambi Bleibt » [« Hambach reste »] ou « Fuck RWE ».

1er janvier 2017, forêt de Hambach : destructions de machines et incendies du chantier de RWE. « Après une balade le long des voies du chemin de fer de Hambach, « nous avons cramé quelques boîtiers de signalisation, ainsi que des nœuds de câbles et nous avons pensé que ce seraient de parfaites cibles pour nos mauvaises intentions. Nous avons ouvert les boîtiers avec un burin et nous y avons placé une chambre à air de vélo de 10 cm remplie de tissu imbibé d'essence et nous avons réparti en plus du gel inflammable à l'intérieur, pour nous assurer que tout brûle bien. Nous pensions que la teuf était déjà finie, mais sur le chemin du retour nous avons vu les lumières accueillantes d'un véhicule de bureau derrière des grillages. A côté de la voiture étaient garées deux pelleteuses nécessitant une révision urgente, nous avons pété les vitres de la caravane pour vérifier qu'elle était vide. Puis nous avons ouvert le grillage et avons amélioré la ventilation des pelleteuses en défonçant leurs vitres et en coupant les tuyaux hydrauliques, avec quelques trous dans le système de refroidissement en prime. Nous avons aussi versé un peu de boue et de débris de verre dans le réservoir d'essence et nous avons raccourci avec une pince coupante les valves des pneus de la caravane. 200 mètres plus loin, nous avons encore trouvé une pelle-chargeuse à laquelle nous avons appliqué le même traitement, en vidant en plus un extincteur trouvé à l'intérieur dans son réservoir d'essence. »

6 juillet 2017, Rhénanie : des câbles de signalisation de la ligne d'acheminement de charbon dans le territoire rhénan sont incendiés. « Pendant qu'à Hambourg les flics abattent toute résistance avec des gaz lacrymogènes et des canons à eau, nous avons utilisé le calme de la nuit et l'absence de nos flics pour rendre une visite hostile à RWE ».

24 décembre 2017, forêt de Hambach : les câbles qui alimentent en électricité la mine à ciel ouvert sont incendiés.

4 janvier 2018, forêt de Hambach : une zone de RWE est saccagée. « C'était une partie de la forêt, avant que RWE ne détruise cette espace de vie, le clôture, l'utilise pour sa structure et

le surveillance avec des caméras. Ces installations les auraient aidés à détruire le reste de la forêt (226 ha) vieille de 12.000 ans (de 5.500 ha à l'origine) pour leur profit afin d'en extraire le lignite. Nous avons tenté de rendre cette zone à la forêt. Le matériel que nous avons dérobé à l'intérieur sert désormais à protéger la forêt et à consolider les barricades. Le générateur de RWE n'est plus utilisable pour le moment. Nous y avons par ailleurs laissé quelques mots: « There are no jobs on a dead planet! » [« Il n'y a plus de boulot sur une planète morte »] »

26 janvier 2018, forêt de Hambach : une station de pompage de RWE est saboté à l'aide d'engins incendiaires. Il s'agit des « premiers signaux de fumée [envoyés] aux 9 prisonnier.e.s combattant.e.s du mouvement de la forêt de Hambach ». « Les attaques contre les installations de RWE sont une partie importante de la résistance contre l'extraction de charbon. Il existe de multiples possibilités diverses, les attaques contre les stations de pompage, comme l'ont montré les dernières actions, sont faciles à réaliser et nuisent au bon fonctionnement de la mine à ciel ouvert. Non seulement RWE est contraint de déverser de l'argent pour remplacer les installations détruites, mais ça augmente également le coût du personnel de sécurité, comme cela s'est déjà produit par le passé ».

28 février 2018, Mülheim an der Ruhr : attaque contre le Smart Labor de l'entreprise RWE en solidarité avec les compagnon.ne.s de la forêt de Hambach et notamment aux 4 personnes incarcérées depuis janvier. Quelques vitres sont brisées avec des pierres et un slogan « Hambach reste » est laissé sur le mur extérieur. Le communiqué dit : « RWE finance ce laboratoire au sein d'un lycée professionnel pour initier les élèves aux technologies des compteurs intelligents » (tels que les compteurs Linky en France). En plus de l'exploitation de lignite qui ravage l'environnement et l'utilisation de l'énergie nucléaire non maîtrisable, RWE développe aussi des technologies qui renforcent la surveillance de nos vies quotidiennes. Pour ces raisons, nous avons rendu une visite nocturne à ce grand groupe d'énergie ».

14 septembre 2018, Offenbach-sur-le-Main : au cours de la nuit, le commissariat de police est attaqué : plusieurs voitures de police stationnant sur le parking du comico sont incendiées.

18 septembre 2018, Flensburg : au lieu de la nuit, les vitres du commissariat de Neustadt volent en éclats et des tags sont laissés sur les murs : « Forêt d'Hambach reste ! » ou « stop torture ».

25 septembre 2018, Leipzig : le dépôt de l'entreprise est la cible d'une attaque incendiaire au cours de la nuit. « En solidarité avec l'occupation de la forêt d'Hambach, des engins incendiaires ont été placés dans le dépôt de Boels [...] entre autres sous un pont élévateur. Les équipements de Boels sont directement intervenus pour expulser l'occupation de la forêt. Les groupes électrogènes de l'entreprise terrorisent notamment les militant.e.s et les habitant.e.s non-humains de la forêt en leur volant leur sommeil nocturne », dit le communiqué de revendication.

1er octobre 2018, Willich (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) : les locaux de l'entreprise de location de véhicules Boels sont partiellement détruits par un incendie. De nombreux véhicules sont ainsi partis en fumée.



2 octobre 2018, Cologne : le siège du syndicat IGBCE, situé dans la Aachener Straße, des branches de l'énergie, de l'industrie minière et de la chimie, est attaqué à coups de pierres et de peinture. En parfait syndicat, elle défend le travail, les logiques productivistes et collaborent aux projets écocides au nom du sacro-saint « créateur d'emploi ».

3 octobre 2018, Mettmann (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) : sur la Poststraße, les bureaux de l'entreprise énergétique Innogy, filiale de RWE, sont attaqués : les vitres sont détruites à

coups de pierres. Ce que dit le communiqué : Le géant de l'énergie et plus gros émetteur de CO2 d'Europe RWE exploite la plus grande mine de lignite (charbon) à ciel ouvert d'Europe, dans la région rhénane (« Rheinische Revier »). Le lignite est le vecteur d'énergie le plus polluant de la planète d'entre tous. Près de 13% des émissions de gaz à effet de serre d'Allemagne s'échappent de cette zone de la « Rheinische Revier ». Avec près de 80 millions de tonnes de CO2 en 2016, plus de la moitié des émissions de dioxyde de carbone liées à l'énergie en Rhénanie du Nord-Westphalie sont imputables aux quatre méga-centrales de RWE à elles-seules, celles de Frimmersdorf, Neurath, Niederaußem et Weisweiler. Avec 31,4 millions de tonnes de CO2 générée par an, la centrale de Neurath est devenue entre-temps numéro 1 en matière de pollution environnementale en Allemagne, sans compter les émissions des centrales par exemple des usines Fortuna Nord, Ville/Berrenrath et Frechen. Selon RWE Power AG, l'exploitation de lignite devrait se poursuivre jusqu'en 2045. Plus de 2,5 milliards de tonnes de lignite devraient y être extraites à l'avenir.

4 octobre 2018, Düsseldorf : Un engin sur un chantier part en fumée. L'entreprise WASEL est attaquée « parce qu'elle met à disposition de RWE ses machines, parce qu'elle rend possible le fait que les flics puissent expulser la forêt, parce qu'elle fait partie de ce système que nous haïssons ». « Nous sommes contraint.e.s à vivre dans un monde pourri, dans un monde de gagnant.e.s et de perdant.e.s dans lequel les cartes ne sont jamais mélangées de manière équitable, où les riches s'enrichissent alors que l'écosystème crève. Ça nous rend malades que ça ne change pas. Notre unique réponse à cela est de s'insurger et de lutter, de prouver qu'il y a d'autres choses à faire, en se révoltant et en détruisant tout ce qui nous détruit. La forêt tombera peut-être, mais nous n'en serons pas. La lutte contre l'autorité et l'écocide n'est pas finie. Il y a des gens avant nous et il y aura des personnes qui continueront de lutter quand nous ne serons plus là. Tant que notre soif de liberté ne sera pas assouvie, celles et ceux qui nous la volent ne seront pas en sécurité. »

11 octobre 2018, Berlin : l'entrée des bureaux de l'entreprise RWE-Innogy est incendiée : plusieurs engins incendiaires sont déposés devant la porte du responsable de la mine, endommageant sérieusement l'entrée du 11 de la Gaußstraße, dans le quartier de Charlottenburg. L'attaque est revendiquée, dont nous reproduisons une partie du communiqué : « Malgré l'arrêt provisoire du défrichage, l'heure n'est pas à la fête. Les machinations destructrices de RWE et d'autres entreprises d'énergies se poursuivent à d'autres endroits sans être perturbées. RWE fournit le carburant qui fait fonctionner le capitalisme mondial, dont l'existence repose sur l'exploitation, le contrôle et la dévastation de l'humain et de la nature. En plus de l'entreprise et de ses laquais, qui sont aussi bien sous contrat avec l'État que les boîtes privées, la politique mensongère et ses laquais en robe de juge font de la même manière partie de cette misère. Toutes et toutes agissent au service du capital, comme nous l'enseignent les événements des dernières semaines. C'est pourquoi nous ne devrions pas nous laisser fourvoyer dans les promesses et les décisions de justice, car c'est cette même justice qui, sous prétexte de protection contre les incendies, donne le coup de sifflet pour nous expulser et enferme nos ami.e.s en prison. Pour la liberté et la révolte. [...] »

28 octobre 2018, Titz (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) : au cours de la nuit, quatre bus de la société autocariste « Tirtey » ont été incendiés à Titz (cf photos page suivante), près de la mine à ciel ouvert. Il y en aurait pour plus de 400.000 euros de dégâts. L'attaque incendiaire n'a pas été revendiquée. [...] Cette entreprise « Tirtey » est désormais bien connue pour sa collaboration au projet de mine de lignite dans la forêt de Hambach. Cet incendie a permis de mettre en lumière (et c'est la cas de le dire!) le rôle qu'elle assume à la fois en matière de promotion de ce projet de mort mais aussi en matière de répression des personnes en lutte sur la zone. D'une part, elle a affrété des bus pour la manifestation pro-RWE des mineurs de Rhénanie-du-Nord-Westphalie à Elsdorf. Mercredi 24 octobre, la société a emmené près de 30.000 mineurs à cette manif pro-mine. C'est ce qui fait dire aux mineurs que l'attaque vient à coup sûr des opposant.e.s au projet de la forêt de Hambach. D'autre part, la police a utilisé des bus de l'autocariste pour embarquer les personnes arrêtées lors de l'événement « Ende Gelände » samedi, lors duquel des centaines de personnes ont bloqué le chantier et les machines. Plusieurs bus de « Tirtey » ont donc fait la navette entre la forêt de Hambach et le comico de Aachen, en bon collaborateur des flics et de la répression.

Selon les journaux du pays, « Tirtey est une entreprise familiale basée à Rödingen près de Cologne. Elle emploie 75 personnes. Hormis le fait qu'elle se rende disponible pour soutenir l'exploitant RWE dans son projet ultra-polluant et capitaliste, elle organise des voyages pour les groupes, associations, séjours touristiques et sorties scolaires... Par ailleurs, la société autocariste a été placée sous protection policière toute la journée de mercredi, jour de la manif pro-mine ».

24 décembre, Forêt de Hambach : incendie d'une station de pompage de RWE et attaque de poste de garde à coups de pavés. Des « petits Elfes ont utilisé l'obscurité de la nuit pour apporter des cadeaux à RWE et aux flics » commence le communiqué de revendication. Pas une seule nuit nous vous laisserons dormir tranquilles ! Nous haïssons toujours les flics et les vigiles et nous ne leur pardonnerons jamais. Avant de conclure : « Le « Hambi Chaos Crew » vous souhaite un « Merry Crisis ».



III. Contre la réouverture d'une mine de tungstène à Couflens, en Ariège

A Couflens (Ariège), la société « Varsican Mines » a obtenu un permis exclusif de recherches minières (PERM) dans l'ancienne mine de tungstène de Salau, exploitée entre 1971 et 1986. « Les travaux d'exploration prévus ont pour objectif d'évaluer les réserves, ainsi que la faisabilité d'une usine métallurgique de transformation du tungstène dans le département de l'Ariège » s'était vanté en octobre 2016 le secrétariat d'État à l'Industrie. Depuis, des études sont en cours pour tenter de réalimenter en tungstène *made in France* l'industrie de l'armement et l'aéronautique qui sont très friandes de ce métal précieux, malgré les protestations citoyennes et écologistes locales contre la réouverture de cette mine.

Mais une autre voix est enfin venue s'inviter au débat, anonyme et ravageuse, celle de l'action directe contre ce projet de mort. **Dans la nuit du 25 au 26 avril 2018, un sabotage incendiaire a ainsi largement endommagé les installations existantes (le bâtiment technique et les bureaux).** Plusieurs dizaines de milliers d'euros avaient été récemment investis pour la rénovation de ces bâtiments. Dans l'atelier, les incendiaires ont d'abord défoncé un mur à coups de masse à l'arrière de l'atelier, avant d'y introduire plusieurs pneus qui gisaient à l'extérieur et d'y mettre le feu. Une cuve contenant 18.197 litres de fioul a explosé dans l'incendie et un groupe électrogène a été détruit, tout comme le toit de l'atelier, dont la charpente métallique a en partie fondu. Dans les bureaux, un second départ de feu a endommagé le sol en PVC.



La CGT et les chasseurs unis pour l'exploitation et l'industrie de guerre – 9 mai 2018

Suite au sabotage des locaux de la mine de tungstène le 26 avril dernier, la CGT et la fédération locale des chasseurs ont organisé ensemble une manifestation le 9 mai à Saint-Girons qui réclamait l'ouverture de la mine, le « respect de l'Etat de droit » et condamnait cet « incendie terroriste ». Entre 400 et 500 personnes ont donc marché derrière une banderole contenant un slogan qu'elles n'ont apparemment pas terminé: « non à toute forme de violence »... contre les dominant.e.s ! Mais « oui aux industries de mort! Oui à l'exploitation et à la guerre ! Oui au saccage de la faune et de la flore! ». Bande d'ordures !

C'est donc une bonne occasion de rappeler le rôle néfaste de la CGT, qui se place une fois de plus au service du pouvoir, en se mobilisant aux côtés des chasseurs, pour défendre l'armée et la valeur travail au détriment de l'environnement et des espèces (humaines et non-humaines) qui l'habitent.

(Source : Sans Attendre Demain)

MINE DE SALAU : MINE DE MORT

De 1971 à 1986, la mine de Salau tourne à plein régime. Malgré une présence importante d'amiante dans le sol, du tungstène en est extrait. Les déjections de la mine créent deux terrils en libérant des particules d'amiante et autres cancérigènes aux alentours. Trente-trois ans après, on y retrouve encore un cocktail de produits chimiques, notamment de l'arsenic et de l'antimoine, qui continue de se diffuser dans la nature.

Ce ne sont ni la pollution, ni les 15 mineurs qui sont morts du cancer qui ont fait fermer cette mine. C'est tout simplement les aléas de la concurrence dans ce monde capitaliste. La mine de Salau ne pouvait plus faire face à la production chinoise, les entrepreneurs sont partis investir ailleurs en laissant derrière eux leurs deux tas de merde toxiques et d'autres surprises polluées à l'intérieur des galeries.

Le tungstène, « un minerais précieux »

Quand on combine du tungstène avec de l'acier, il devient un alliage très dur qui résiste à la chaleur. Ces alliages sont notamment utilisés par l'industrie de l'armement pour concevoir toutes sortes d'abominations : munitions, blindage de chars, têtes d'obus et autres types de meurtres métalliques.

Chercheurs de tungstène et de combines

Michel Bonnemaïson, patron de Varsican Mines SAS souhaite rouvrir cette mine pour s'en foutre plein les poches. En 2014, il dépose un permis exclusif de recherche (PER) auprès de l'État et trouve un investisseur : Junipel Capital Partners, une société confortablement planquée dans un paradis fiscal des îles vierges britanniques. Deux ans plus tard, l'État se dépatouille tant bien que mal d'un scandale de plus, l'affaire Panama Papers. Bonnemaïson doit alors se dégouter d'autres pourritures un peu plus présentables : Apollo Minerals, soi-disant spécialiste dans l'extraction du tungstène.

Pour autant, les fonds de départ sont restés les mêmes : A. Kejriwal, de Juniper Capital Partners a confié son fric à Apollo Minerals pour en devenir le directeur non exécutif. Varsican Mines vient de terminer ses magouilles pour faire partie du groupe de ses « nouveaux investisseurs » et projette de creuser une galerie de recherche de 2 km de long.

Avec un peu de patience, de bons contacts et en tirant sur les bonnes ficelles, Michel Bonnemaïson a compris qu'il était simple de s'accorder avec l'État, qui avance aveuglément aux côtés du capital en défonçant la planète quotidiennement. Devant la montée du cours des métaux, ils s'agitent tous pour relancer l'exploitation des sous-sols en essayant de nous faire passer la pilule, sous couvert de mines « propres et responsables ».

La société industrielle se contrefout de l'avenir de ce monde, du moment qu'elle en tire profit en marchandisant tout sur son passage. A Salau comme ailleurs, il n'y a rien à attendre de l'État.

Son rôle n'est-il pas de servir celles et ceux d'en haut tout en maintenant celles et ceux d'en bas bien sagement à leur place ?

Le « développement économique » promis avec cette mine comme avec les autres ne profitera pas à tou.te.s de la même manière : pendant que certain.e.s travailleront dans des produits cancérigènes pour des salaires misérables, d'autres resteront à l'abri pour amasser les profits.

Heureusement, tout ne se passe pas comme prévu...

Dans la nuit du 25 au 26 avril 2018, c'est probablement le cœur chargé de lucidité que des anonymes ont décidé de s'attaquer à ce projet mortifère. Un mur est tombé à coups de masse, des flammes sont montées au ciel, ravageant entièrement un des bâtiments techniques de la mine. Dans la foulée, le sol d'un autre local s'est fait grignoter par le feu et quelques dizaines de milliers d'euros sont parties en fumée...

Suite à cela, c'est sans grande surprise que l'association pour promouvoir l'exploitation responsable de la mine de Salau (PPERMS), la CGT et la fédération des chasseurs de l'Ariège lancent un appel citoyen pour manifester le 9 mai à Saint-Girons. Environ 500 personnes sont présentes, pour réclamer l'ouverture de la mine en condamnant « l'incendie terroriste ».

On pourrait se demander ce que vient foutre la fédération des chasseurs de l'Ariège là-dedans. Etant propriétaire du terrain où a eu lieu l'incendie, il semble clair que la fédération désire prendre quelques billets sur le dos du carnage écologique qui se prépare.

Quant à la CGT (et autres syndicats), il n'est plus à prouver qu'elle est au service du pouvoir et participe pleinement à atténuer la rage des exploités en leur distribuant les miettes que l'État veut bien leur laisser, aromatisées à l'amiante ou pas d'ailleurs...

Parce que l'exploitation d'une mine est mortifère pour la nature, les animaux et les humain.e.s !

Parce qu'il est préférable de laisser le tungstène au fond d'une mine plutôt que de l'extraire pour qu'il finisse au fond d'un crâne !

Mettons-leur des bâtons dans les roues !

La mine de Salau ne doit pas rouvrir !

SOURCES :

En français :

- Sans Attendre Demain (reformulation de la presse et traductions de communiqués de l'allemand vers le français) : <https://sansattendre.noblogs.org>
- Manif-Est (récits de manifs et anti-rép sur Bure et ses environs) : <https://manif-est.info/+Bure-.html>
- Attaque – Chronique de la guerre sociale: <https://attaque.noblogs.org/post/tag/bure/>
- bureburebure.info : <https://bureburebure.info>
- Site « Plus Bure sera leur chute » : <https://vmc.camp> [non actualisé mais toujours accessible]
- Extrait du journal Cette Semaine n°90, septembre 2006 [cf page 14 de la brochure] : <https://cettesemaine.info>
- Contrainfo : <https://fr-contrainfo.espiv.net>

En allemand :

- Anarchist Black Cross Rheinland : <https://abcrhineland.blackblogs.org>
- « Hambi Bleibt » - Blog des occupant.e.s de la forêt de Hambach : <https://hambacherforst.org>

POUR ALLER PLUS LOIN :

LIVRES :

- *La Canaille à Golfech - Fragments d'une lutte antinucléaire (1977-1984)*, Mutines Seditions, Mars 2013, 168 p.
- *Fukushima Paradise – Pour une critique radicale du nucléaire (2005-2011)*, Mutines Seditions, Janvier 2012, 238 p.

REVUES :

- Pas de Sushi l'État Geiger n°3, Revue anarchiste antinucléaire d'après Fukushima, Caen, Juin 2012 [trouvable à cette adresse : <https://archive.org/details/PasDeSushi03/page/n0>]

BROCHURES :

- Saboter l'énergie - La lutte contre la construction du gazoduc TAP dans le Salento, {Recueil de textes italiens, août 2013/février 2018}, Sans Patrie – Brochures anarchistes et internationalistes.
- Retour sur la lutte antinucléaire dans l'ouest - De l'automne 2011 au printemps 2013, De Valognes au Chefresne, Mai 2013 (téléchargeable sur <https://antitht.noblogs.org>)
- ANTINUCLÉAIRE MIXTEXTE - Textes choisis autour de la lutte antinucléaire dans le Nord-Ouest, d'octobre 2011 à septembre 2012 - Version revue et augmentée, *Automne 2012, Vol.0* (téléchargeable sur <https://antitht.noblogs.org>)

GES NUCLÉOCRATES
COUPENT NOS ARBRES,
EMPOISONNENT
LA TERRE ET DÉTRUISENT
NOS VIES... TOUT ÇA POUR
LEURS PROFITS ET POUR
FAIRE FONCTIONNER
CE MONDE D'EXPLOITATION
ET DE DOMINATION...

Y'A PAS MOYEN
D'ABANDONNER LA LUTTE !
FEU À LEUR SOCIÉTÉ
ÉNERGIVORE ET
MORTIFÈRE !

